

SOMMAIRE

HISTOIRE

Les racines des conflits sur le statut du massif forestier bellifontain, par Olivier NOUGARÈDE, p. 2

ORNITHOLOGIE

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs, automne 2006, par Nicolas FLAMANT, p. 26

ENTOMOLOGIE

Confirmation de l'indigénat d'*Hipparchia alcyone* D. & S., taxon du groupe *Fagi*, en région francilienne, par Christian GIBEAUX, p. 45



C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre ami **Jean GALBOIS**, secrétaire général de l'ANVL. Nous partageons la peine de sa famille et de ses proches, à qui nous adressons nos plus sincères condoléances et notre profonde sympathie. Nous rendrons hommage à Jean en ouverture de notre prochain bulletin.

HISTOIRE

LES RACINES DES CONFLITS SUR LE STATUT DU MASSIF FORESTIER BELLIFONTAIN

Par Olivier NOUGARÈDE (1)

Communication effectuée dans le cadre du colloque « Un parc national à Fontainebleau : quelle faisabilité ? », organisé par l'association de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et la Mairie d'Avon , le 7 avril 2010

Mon propos qui relève de l'histoire contemporaine et de l'histoire du temps présent, commencera par montrer comment la forêt de Fontainebleau est devenue un triple haut lieu, sylvicole, usager et paysager, et naturaliste. Ensuite, il expliquera pourquoi, autour de cet objet de toutes les convoitises, se sont succédés, voire superposés, 80 ans de conflits paysagers, 80 ans de conflits entre naturalistes et sylviculteurs, et vingt ans de débats statutaires.

1) TROIS HAUTS-LIEUX EN UN LIEU

Entre la Brie et le Gâtinais, le massif forestier de Fontainebleau est une des plus grandes forêts de France avec environ 25.000 hectares dont 21.500 domaniaux, gérés aujourd'hui par l'ONF. Limitée par un fleuve et deux rivières (la Seine, le Loing et l'École), cette forêt périurbaine a depuis longtemps trois fonctions : c'est une forêt productrice de bois et de gibier pour ses propriétaires en quête de revenus ; c'est un espace usager pour les riverains et les citadins en quête de menus produits, de nature et de loisirs ; c'est un conservatoire d'espèces animales et végétales pour les scientifiques en quête de biodiversité. De ce fait, c'est, pour tous, un haut-lieu...

a) Un haut-lieu forestier

On fait généralement remonter l'origine de la forêt royale, puis domaniale de Fontainebleau, au X^e siècle. Robert II constitue alors

la forêt de Bière par l'achat de terres, boisées surtout de chênes. Ensuite, pour tous les souverains, de Saint-Louis à Napoléon III en passant par Louis XIV, la forêt de Fontainebleau est l'archétype du domaine forestier cynégétique.

D'abord exploitée par jardinage, puis soumise à la méthode dite à tire et aire (2), la forêt est aménagée pour la production de bois, en taillis-sous-futaie et futaies de chênes, mais elle est grevée de droits d'affouage, de pacage pour les bovins et parfois les ovins, et de panage pour les porcs. Ces droits d'usage, recensés dès 1270, confirmés en 1366, connaîtront leur maximum au XVIII^e siècle et perdureront en déclinant jusqu'au début du XX^e siècle. En 1400, une première réformation est dite d'Hector de Chartres.

De François 1^{er} à Louis XVI, comme beaucoup de forêts d'Ile-de-France, elle est gérée par une Capitainerie des Chasses Royales, et par une Maîtrise des Eaux et Forêts. François 1^{er} ordonne une série de réformations, en 1528, 1540 et 1547, visant à protéger les forêts royales, ses territoires de chasse, dont Fontainebleau contre les abus. En 1556, la forêt est déclarée inaliénable.

En 1664, la première réformation d'aménagement de la forêt de Bière, dite de Barillon d'Amoncourt, constate que sur environ 13.000 ha, il n'y a que 6740 ha de bois, le reste étant constitué de « vuides » de bruyères, genévriers et bouleaux. Le grand

(1) Institut National de la Recherche Agronomique - Département SAE2, Unité MONA
65 boulevard de Brandebourg - 94205 Ivry sur Seine cedex

(2) La méthode dite à tire et aire consiste à faire des coupes à blanc étoc dans les taillis en laissant à intervalle régulier des baliveaux sur pieds.

maître prescrit un règlement de coupes, notamment de bois de marine, et prévoit des plantations protégées contre le gibier et les troupeaux, mais, ces mesures sont peu appliquées. Elle reconnaît aussi les droits d'usages de 17 paroisses qui peuvent prélever le bois mort et envoyer dans la forêt de Bière quelques brebis dans certaines landes, 6367 porcs et 12.117 vaches, veaux et taureaux, tous ces bestiaux devant être marqués au fer rouge et porter au cou une clochette.

En 1716, la deuxième réformation, dite de De La Falluère, constate qu'à peine la moitié des 14.242 ha est médiocrement boisée, le reste étant composé de vides et landes. Si le gibier, les bestiaux, le gel de 1709 et les incendies sont en partie responsables des vides, La Falluère constate que les coupes n'ayant pas été faites en fonction de l'âge des peuplements, mais de l'éloignement des lieux de chasse, ces dernières zones demeurées en réserves ont déperé et dégénéré au lieu d'être coupées. Une régénération de la forêt est alors engagée, par plantation ou semis de chênes et accessoirement de hêtres sur près de 3000 ha. Cette politique est poursuivie par **la troisième réformation, dite de Duvaucel, en 1754.** Globalement, après coupes rases, 5450 ha sont reboisés de 1720 à 1794, et 2807 ha de 1802 à 1830, surtout en chênes mais aussi en hêtres. Comme, sur les sols sableux et secs, ces feuillus ne réussissent pas, on a de plus en plus ensuite recours aux conifères : sur les 6200 ha reboisés entre 1830 et 1847, 5400 le sont en Pin sylvestre, essence introduite ponctuellement à Fontainebleau dès 1786. Ces 130 années de réformes nous ont légué l'essentiel du paysage forestier contemporain. En parallèle, la surface s'étend : des 14.242 ha de 1716, on passe à 17.000 ha en 1850.

Sous la Monarchie de Juillet, les projets de rajeunissement des peuplements les plus âgés et de plantations en pins des vides sont contestés et suspendus.

En 1853, un premier projet d'aménagement, dit de Sthème, non approuvé parce que laissant trop de place au système du taillis, propose une réserve artistique de 624 ha. **Le 13 août 1861** un décret impérial

fixe le premier aménagement de la forêt de Fontainebleau, dit de Frescheville et Massé. Il divise la forêt en trois sections : la première de 13 723 ha vouée à la futaie régulière, par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies ; la deuxième de 1622 ha traitée en taillis sous futaie à la révolution de 30 ans ; et la troisième de 1631 ha laissée en dehors de tout aménagement régulier, comprenant les tirés, les promenades et les dépendances spécialement affectées au service des chasses, mais aussi 1097 ha à destination artistique : 542 ha de vieilles futaies et 555 ha de rochers.

Sous la Troisième République, l'Administration des Eaux et Forêts poursuit la même politique de conversion des taillis en futaies. Après des dégâts dus au verglas et à des gelées atteignant - 30°C durant les années 1879 et 1880, **un second projet d'aménagement de 1882** prévoyant de traiter la totalité de la forêt en futaie, à l'exception de la partie artistique, n'est finalement pas approuvé. Entre 1852 et 1883, 350 ha de feuillus et 810 ha de résineux sont régénérés avec succès.

Le 20 octobre 1892, le second aménagement, dit de Boizet et Daubrée, divise la forêt en cinq ensembles : une futaie régulière feuillue à révolution transitoire de 120 ans sur 7240 ha ; une futaie résineuse à régénérer en 72 ans sur 3300 ha ; une futaie jardinée avec rotation de coupes de 7 ans à effectuer par trouées sur 3000 ha rocheux, périurbains ou très fréquentés ; un taillis sous futaie, traité à la révolution, de 30 ans, sur 1750 ha ; une section hors aménagement de 1616 ha dont 1514 ha de réserve artistique.

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la forêt perd 550 ha au profit de terrains militaires, d'un golf, d'installations hippiques et d'une emprise ferroviaire.

Le 22 avril 1904, le troisième aménagement, dit de Duchaufour, est conçu tout entier pour traiter la forêt « d'après des vues esthétiques ». Il distingue 5 séries jardinées autour de la ville et sur les sites les plus fréquentés où les interventions seront légères, une zone concentrique de 9 séries feuillues où les interventions ne seront « jamais accentuées », 6

séries périmétrales de futaies résineuses et de taillis sous futaies, et enfin une série artistique hors aménagement qui passe de 1514 à 1693 ha. Selon Duchaufour, « *l'analyse des peuplements qui ont fait l'objet des coupes d'ensemencement de 1893 à 1902 laisse apparaître que ce type de traitement ne permettra pas de créer la futaie régulière* » à cause des multiples difficultés de régénération dues à la pauvreté du sol et aux accidents naturels. « *Laisser croître sans limite les peuplements réguliers bien venants, traiter les autres au point de vue cultural en maintenant par tous les moyens en usage l'état boisé et en respectant partout où il se trouve les vieux sujets encore susceptibles de vivre parait la seule solution possible et désirable du problème posé. Afin de conserver à la forêt son caractère de musée végétal, l'exploitation physique est seule applicable aux essences feuillues, et le dépérissement complet pour les sujets isolés, l'état de maturité accentué pour les massifs pleins détermineront seuls l'époque convenable pour procéder aux extractions et aux coupes de régénération nécessaires* ».

Ainsi Duchaufour abandonne l'objectif de la futaie régulière et de sa régénération, afin de favoriser les peuplements irréguliers. La mise en œuvre de cet aménagement conduit à l'arrêt de la régénération de la futaie feuillue et à son vieillissement, tandis que la section résineuse, dégradée par de nombreux incendies sera partiellement rajeunie, dans les années 30, par Clément Jacquot, avec introduction de l'épicéa et du douglas. De 1903 à 1940, la récolte moyenne annuelle n'est que d'environ 25.000 m³ sur l'ensemble de la forêt.

À partir de la Seconde Guerre Mondiale, l'aménagement Duchaufour n'est plus appliqué. De 1941 à 1944, d'importantes coupes de 216.000 m³ servent notamment à alimenter Paris en bois de chauffage et de boulange, et en 1945 et 1946, les besoins en bois pour la reconstruction nationale induisent 457.000 m³ de coupes, dont 5 % provenant des réserves artistiques.

Ensuite, et jusqu'en 1968, la forêt est simplement parcourue de coupes à la rotation de 10 ans, alors que **deux projets d'aménagement, préparés par le forestier Mouton, en 1948 et 1958, n'aboutissent pas.**

Les coupes des années 40 ayant porté sur les bois dépérissants des réserves artistiques, une Commission consultative des réserves artistiques et biologiques est créée le 23 juillet 1945. Après maintes discussions, en 1953, les réserves artistiques sont maintenues sur 1070 ha, et des réserves biologiques sont créées sur 552 ha (141 ha de réserves intégrales et 411 de réserves dirigées).

En 1966, l'Administration des Eaux et Forêts est supprimée et l'Office National des Forêts est chargé de gérer les forêts publiques soumises au régime forestier. Dès sa création, l'ONF s'inquiète du « *vieillissement et de la dégradation des futaies* » et de « *la colonisation naturelle du Pin sylvestre au détriment des feuillus* » dans la forêt domaniale de Fontainebleau, à cause de l'« *absence presque totale de régénération de chênes et de hêtres pendant plus de 60 ans* » due au non interventionnisme sylvicole. 88 % des peuplements de chênes ont alors plus de 150 ans, 86 % de ceux de hêtres plus de 90 ans, et 70 % de ceux de Pins sylvestres plus de 90 ans. Estimant « *son état sanitaire déplorable* » et considérant que « *la régénération de la forêt a été sacrifiée au bénéfice de la diversité biologique* », **il met en chantier, dès 1966, un nouvel aménagement confié à l'ingénieur Legrand dont le projet est jugé non satisfaisant.** En 1967, année où une tempête abat 60.000 m³ de bois et où les réserves artistiques sont supprimées, le forestier Perrotte est chargé de rédiger un nouvel aménagement dont les principes de rajeunissement sont appliqués, dès 1969, avant même sa promulgation.

Ce n'est que le 11 janvier 1972, que le quatrième aménagement dit de 1970 ou de Perrotte et de Buyer, est promulgué pour 30 ans (1970-1999). L'objectif est d'assurer la régénération des peuplements mûrs et la reconstitution des peuplements dégradés, et de substituer partout où cela est possible le chêne au pin.

Les 17 024 ha sont divisés en trois séries :
- une futaie régulière de 15.497 ha comprenant 50 % de peuplements de chênes, 10 % de hêtres, et 40 % de pins sylvestre et Laricio. 7120 ha doivent être régénérés en 30 ans, soit 237 ha/an,
- une futaie par parquets de 704 ha, sur des parcelles très fréquentées, comprenant 85 %

de chênes, 5 % de hêtres, et 10 % de pins dont 270 ha doivent être régénérés, soit 9 ha/an, - une série de 416 ha classée en réserves biologiques en 1967 dont 136 ha de réserves intégrales et 280 ha de réserves dirigées, - enfin, 407 ha de voieries, bâtis, et concessions restent hors aménagement.

Pour remplacer, des peuplements de chênes qui ont entre 300 et 400 ans, il y a alors deux possibilités : là où il y a encore des arbres assez jeunes pour se reproduire, soit 1700 ha, on fait de la régénération naturelle ; là où les arbres ne sont pas assez fructifères, on fait des coupes rases et on plante sur 200 à 300 ha par an. Comme il n'y avait plus eu de plantations sur les sols de Fontainebleau depuis plus d'un siècle, on ne sait alors plus quelles sont les conditions à respecter pour qu'elles réussissent. Sous la direction de Xavier de Buyer, on essaye des techniques qui sont soumises à des aléas énormes, comme par exemple la remontée des souches, les dégâts du gibier ou l'explosion de la végétation spontanée. Pour réussir la régénération artificielle, on pratique alors coupes rases, dessouchages, labours, drainages, plantations, désherbages, fertilisations, engrillagements, épandages de pesticides, dégagements, éliminations des essences spontanées, etc. Ces coupes étant très mal perçues, le 6 octobre 1972, la surface de régénération de la première série est abaissée à 6260 ha, soit 209 ha/an, au lieu de 237, puis, devant les nombreux échecs de plantations, on utilise la technique de semis artificiel de chênes, sans coupe rase, sous couvert d'essences secondaires. Dix ans plus tard, 2400 ha de chênes ont été mis en régénération. A mi-parcours, en 1985, l'aménagement est examiné, et modifié le 6 avril 1987 : la régénération de la première série, devant se faire par coupes progressives, est abaissée à 4810 ha, et il n'y a plus obligation de régénérer un pourcentage précis de la deuxième série.

Si la principale source de revenus reste le bois, l'ONF concède moyennant finances des portions de Fontainebleau pour des battues, des chasses à l'approche, des poussées silencieuses ou des chasses à courre.

De 1967 à 1983, la surface du massif

domanial augmente de 2300 ha par l'achat de la forêt des Trois-Pignons. Mais, des emprises lourdes ont fait et font diminuer la surface boisée privée, communale, et même domaniale. Elles sont dues aux infrastructures routières notamment l'autoroute en 1958, à l'urbanisation, aux installations militaires, aux lignes électriques, aux forages pétroliers, etc. Certains estiment ainsi que **l'ensemble du massif, domanial et privé, a perdu 3800 ha boisés entre 1945 et 1990.**

Le débat sur l'objectif principal à assigner à la forêt de Fontainebleau, à savoir la conservation des peuplements existants ou la production de bois, divise les forestiers, comme le prouve l'avortement de cinq projets d'aménagement sur neuf en 120 ans (1853, 1882, 1948, 1958 et 1966) et l'abrogation de l'aménagement de 1892, douze ans seulement après sa promulgation. Fontainebleau est ainsi un haut lieu sylvicole. Le forestier François Mangin d'Ouince affirme ainsi en 1972 : « On peut dire que l'actuelle forêt est toute de création humaine. Elle a été voulue et aménagée par les forestiers qui, depuis les Grands Maîtres de l'Ancien Régime jusqu'aux actuels ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, se sont succédés à Fontainebleau pour planifier et raisonner à long terme, car c'est la grandeur de la vocation du forestier de penser toujours et d'abord aux générations futures avant de penser à l'actuelle ».

b) Un haut-lieu usager et paysager

Les pinèdes à fougères et les chaos, les vieilles futaies de chênes et de hêtres sur les monts, les conifères sur les alignements gréseux, ou encore les platières piquetées de bouleaux, parsemées de brosses de callunes et de coussins de mousses, restent en mémoire de tous ceux qui ont un jour pénétré le massif bellifontain. Longtemps, ce fut un lieu d'effroi et de perte, notamment pour les voyageurs qui la traversaient et pour les femmes et les enfants, des villes et villages des alentours qui ne s'y aventureraient guère, mais c'était aussi un lieu de labeur.

Avant le XIX^e siècle, mis à part les royaux et aristocratiques chasseurs et forestiers, la forêt de Bière n'est fréquentée que par

des riverains locaux, venus là, en quête, non pas de loisirs, mais de moyens de subsistance. C'est tout un petit peuple de pasteurs, de porchers, de glaneurs, de carriers, de bûcherons, de charbonniers et autres boisilleurs, voire d'indigents, de proscrits et même de brigands, tous plus ou moins braconniers, qui parcourt cette forêt, comme tant d'autres, pour y survivre. Parmi eux, certains plus que d'autres laissent leur empreinte : ce sont bien sûr tous les gardiens de troupeaux et les travailleurs du bois, mais ici, depuis le XIV^e siècle, les carriers aussi. L'exploitation du grès pour extraire des pierres de construction et des pavés connaît son apogée vers 1829 où 2.900.000 pavés sont extraits du massif. Sous Louis-Philippe, on compte environ un millier de carriers, installés en forêt, ayant chacun le droit d'extraire, de manière plus ou moins anarchique, un maximum de 12.000 pavés par an. De tous les usagers de la forêt d'alors, les carriers sont ceux à qui on peut le plus directement reprocher, par les cicatrices qu'ils laissent, les modifications d'un paysage qui est en train de naître.

C'est en effet au début du XIX^e siècle que l'ancienne forêt de Bière devient source d'inspiration pour les écrivains et les peintres, avant d'être un des lieux de naissance du « tourisme » en France.

Sous l'Empire, le romantique Senancour publie, en 1804, *Obermann*, dont une partie se passe en forêt de Bière. Ce roman ne connaît le succès qu'en 1833 où George Sand qui préfacera la troisième édition en 1840, le découvre, et ce livre va contribuer à faire connaître et admirer la forêt de Fontainebleau.

Dès la Restauration, des artistes, alors à contre-courant de l'art académique, commencent à venir dans la région, voire à s'y installer, pour peindre des paysages forestiers, mais aussi agrestes. Au début de la Monarchie de Juillet, des écrivains, tels George Sand, Alfred de Musset ou Chateaubriand, visitent Fontainebleau. En 1830, Corot s'installe à Marlotte. En 1836, Théodore Rousseau qui fait alors figure de chef de l'école du nouveau paysage au sein du vaste mouvement naturaliste, et qui vient de voir ses œuvres une nouvelle fois refusées au Salon,

s'installe à Barbizon, petit hameau de la commune de Chailly, qui va devenir célèbre par l'école picturale qui prit son nom. Le sociologue Bernard Kalaora a montré comment ces peintres paysagistes et ces écrivains naturalistes et romantiques font découvrir alors « l'esthétique de la nature », depuis lors considérée comme « œuvre d'art », digne d'être admirée et devant être protégée comme objet culturel.

« Un homme, Denecourt fut à la forêt de Fontainebleau ce qu'Alphand fut aux jardins, parcs, promenades, et espaces boisés de la capitale », écrit Kalaora. Claude-François Denecourt, ancien soldat de la Grande Armée, exerce des activités para militaires jusqu'en 1832 où il est révoqué pour républicanisme et entame deux ans de clandestinité. En 1834, à 44 ans, « épuisé, abattu, l'esprit amer, l'espoir mort », « ne croyant plus à son temps, ni aux autres, ni à lui-même », il se retire, à Fontainebleau. « On est heureux, dit-il, au milieu de ces paisibles déserts, de ces arbres géants et ces rochers aussi vieux que le monde. On y trouve la paix, le bonheur et la santé ». Vaincu, le militant de la République se reconstruit en devenant l'apôtre de la forêt. De 1834 à sa mort en 1875, malgré l'intermède de 1848 et de la Seconde République où il milite à nouveau avec de nombreux artistes, mais où le coup d'Etat le ramène, désabusé, à sa forêt, il cherche à faire partager sa foi sylvestre et à rendre l'objet de sa passion accessible à tous. Il trace plus de 150 km de promenades, ses fameux « Sentiers Bleus », baptise des arbres et des rochers, découvre de nouvelles curiosités, et décrit ses itinéraires balisés, dans de nombreux guides et indicateurs, plusieurs fois réédités. Le premier, intitulé « Guide du voyageur dans la forêt de Fontainebleau », sort en 1839.

Son œuvre considérable est saluée en 1855 par un hommage littéraire « Fontainebleau, paysages légendes, souvenirs, fantaisies », écrit par 43 auteurs, dont notamment George Sand, Alfred de Musset, Gérard de Nerval, Victor Hugo, et Théophile Gautier. Denecourt est devenu la figure légendaire du tourisme sylvestre bellifontain ; Théophile Gautier le baptise « le Sylvain » en l'expliquant ainsi :

« Si vous interrogez les habitants de Fontainebleau, ils vous répondront que Denecourt est un bourgeois un peu singulier qui aime à se prome-

ner dans la forêt. Et, en effet, il n'a pas l'air d'être autre chose ; mais examinez-le de plus près, et vous verrez se dessiner sous la vulgaire face de l'homme la physionomie du dieu sylvestre : son paletot est couleur bois, son pantalon noisette ; ses mains, hâlées par l'air, font saillir des muscles semblables à des nervures de chêne ; ses cheveux mêlés ressemblent à des broussailles ; son teint a des nuances verdâtres, et ses joues sont veinées de fibrilles rouges comme les feuilles aux approches de l'automne ; ses pieds mordent le sol comme des racines, et il semble que ses doigts se divisent en branches ; son chapeau se découpe en couronne de feuillage, et le côté végétal apparaît bien vite à l'œil attentif ».

Ainsi progressivement balisée, la forêt est parcourue en tous sens dès le milieu du XIX^e siècle par la bourgeoisie parisienne qui ne peut plus s'y perdre, tout juste s'y égarer. L'arrivée du chemin de fer en 1850 et la création des « trains de plaisir », permettent à des milliers de visiteurs d'accéder aux loisirs forestiers bellifontains.

Au début du Second Empire, leur notoriété est renforcée par le succès ⁽³⁾ du paysagisme et des peintres de l'École de Barbizon qui, en peignant les vieilles futaies de chênes, transforment la forêt en œuvre d'art et la font découvrir à l'intelligentsia parisienne. Mais, seuls ceux qui respectent les usages des artistes sont considérés comme des « amoureux de la nature », tandis que les vulgaires « touristes » sont indésirables.

Ensuite, avec les peintres de Barbizon, Théodore Rousseau et François Millet en tête, Denecourt est à l'origine des premières « zones protégées » pour leur aspect pittoresque : ils obtiennent en 1853 la protection de 624 hectares de réserves artistiques, portées à 1097 ha en 1861.

L'œuvre de Denecourt est ensuite continuée, sur le terrain et sur le papier, par son disciple, Charles Colinet, jusqu'à la mort de ce dernier en 1905, à 66 ans.

Sous la troisième République, des

Impressionnistes, comme Sisley installé à Moret ou Renoir et Monet basés à Marlotte, immortalisent aussi les paysages bellifontains. En 1873, Fontainebleau fait l'objet d'un « *Plaidoyer pour un sanctuaire de la nature* » qui aboutit notamment à la création d'un « Comité de protection artistique de la forêt de Fontainebleau ». Il est animé par Denecourt et Colinet, mais la présidence d'honneur est attribuée à Millet. S'il est dirigé surtout par des notables locaux, il a pour membres de nombreux artistes, des peintres comme Corot et Daubigny, des écrivains comme Jules Michelet, George Sand, et Victor Hugo, qui écrit, « *Un arbre est un édifice, une forêt est une cité ; entre toutes, la forêt de Fontainebleau est un monument* ».

Les classes aisées et cultivées de la société locale et parisienne se mettent de plus en plus à fréquenter Fontainebleau pour y admirer les paysages et bientôt y pratiquer la randonnée à pied, à cheval, à bicyclette ou la varappe, tandis que les peintres sont rejoints par les photographes paysagistes.

En 1907, est créée la « Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau » qui poursuit l'œuvre de Denecourt en organisant notamment des visites de la forêt.

1910 voit la naissance du groupe des rochassiers de Fontainebleau, avec notamment Georges Casella, Louis Prestat et Jacques Wehrin. Rapidement, ces Bleausards vont investir la forêt en y créant et balisant des circuits d'escalade de difficultés variables. En 1924, est créé le Groupe de Bleau dont certains membres vont marquer l'histoire de l'alpinisme : Marcel Ichac avec ses films, Pierre Allain en inventant le chausson de varappe, Pierre Chevalier la corde d'escalade en nylon, etc. Pour Roger Frison-Roche, « *les rochers de Fontainebleau constituent la véritable école d'escalade des Parisiens (où) une belle génération de grimpeurs s'est formée au contact des grès lisses et difficiles de la grande forêt* ».

L'institution des congés payés en 1936 fait ensuite découvrir Fontainebleau

(3) À partir des années 1850-1855, Rousseau commence à avoir du succès et des commandes, ses œuvres sont exposées aux Salons, et en 1855 une salle de l'exposition universelle lui est consacrée.

aux classes populaires. Après guerre, le développement de la voiture individuelle et la construction de l'autoroute du Sud favorisent le développement du tourisme de masse. En 1964, le ministère de l'Agriculture attribue aux forêts publiques une nouvelle fonction officielle, l'accueil du public : en 1972, on décrète cette fonction objectif prioritaire de la gestion de la forêt de Fontainebleau qui devient le principal espace de loisirs sylvestres des franciliens. Mais auparavant, en 1967, au grand dam de nombreux usagers, les réserves artistiques ont été supprimées.

Cette forêt est ainsi devenue le théâtre d'une multitude d'activités récréatives grâce à l'existence de plus de 1000 km de routes et d'allées forestières, de plusieurs centaines de km de sentiers forestiers balisés décrits par le « *Guide des promenades* » édité par « La Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau », de sentiers de grandes randonnées et de plus de 200 circuits de varappe, du facile F au terrible ABO, sur 300 hectares de rochers.

L'accueil annuel de plus de 10 millions de visiteurs a nécessité la création par les gestionnaires forestiers d'aménagements particuliers qui ont permis de recevoir les visiteurs tout en maintenant la fonction de production. Mais certains sites aux couverts végétaux discontinus et fragiles connaissent une surfréquentation manifeste. Victime de son engouement, la forêt est ponctuellement menacée : aux risques permanents d'incendie, il faut ajouter les marques d'érosion et de dégradation de certains sites dues à leur popularité.

Fontainebleau est ainsi un haut-lieu paysager, objet de culte de nombreux français. En août 1995, les ministères de l'Environnement et de la Culture proposent l'inscription du massif forestier de Fontainebleau sur la liste des biens du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour justifier sa « *valeur universelle exceptionnelle* », des critères historiques sont évoqués : c'est « *le second site rupestre de France* » ; c'est « *une forêt royale dont le traitement des allées et des carrefours témoignent de son usage pour la chasse des grands mammifères* » ; « *Fontainebleau a été fréquenté par des artistes (peintres, écrivains, sculpteurs...) dont*

les plus célèbres restent les impressionnistes mais aussi les paysagistes qui avaient installé leur école mondialement connue à Barbizon. Les paysages typiques qui le constituent s'imbriquent et se complètent. Cette atmosphère ainsi créée a d'ailleurs été source d'inspiration du romantisme ».

3) Un haut-lieu scientifique

Le massif de Fontainebleau constitue un patrimoine naturel d'une richesse exceptionnelle. Le substrat géologique, le relief, et la végétation y créent une grande diversité de paysages et d'écosystèmes forestiers qui en font, grâce à sa position de carrefour biogéographique aux influences croisées atlantique, méditerranéenne et continentale, l'espace sylvestre le plus riche par sa flore de toutes les plaines d'Europe occidentale.

La mosaïque végétale associant chênaies, hêtraies, bétulaies, pinèdes et landes plus ou moins humides parsemées de blocs rocheux isolés recouvre ainsi successivement les tables de grès sur sables. Cette diversité paysagère s'accompagne d'une richesse biologique sans précédent : 5685 espèces végétales (1350 plantes à fleur, 460 muscinées, 2700 champignons, 675 lichens et 500 algues) et 6600 espèces animales (57 mammifères, 195 oiseaux, 24 reptiles et batraciens, 5600 insectes, etc.) ont été répertoriées.

Cette richesse biologique attire à Fontainebleau, dès le XVII^e siècle, des grands naturalistes, comme Tournefort, puis Jussieu, Linné, etc. Tournefort, botaniste au « Jardin des Plantes », ancêtre du Museum, fait paraître, en 1698, une *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage en médecine*, où il montre le caractère exceptionnel de la flore de Fontainebleau.

Sous le second Empire, si les peintres s'opposent à la politique des coupes à blanc et d'enrésinement des forestiers pour des raisons pictorales, des naturalistes s'y opposent aussi pour des raisons biologiques. Ainsi, le botaniste Wladimir de Schonefeld déclare : « *On dessèche nos marais, on déboise nos collines, on exploite nos rochers de grès, on peuple d'arbres verts les clairières de nos forêts... Que deviendra notre flore au milieu de cette guerre*

impie que l'homme livre sans cesse à la nature ? »

Le 22 février 1889, un décret crée le Laboratoire de Biologie Végétale de Fontainebleau. Il a été voulu par Gaston Bonnier, le pionnier de la phytosociologie, auteur de flores toujours utilisées, qui, en 1890, installe, en forêt, cette station vite réputée mondialement et existant toujours.

La « Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau » (AFF) créée en 1907, est considérée aujourd'hui comme l'aînée des associations françaises de protection de la nature.

En 1911, l'idée de création d'un parc national fait son apparition chez les « Artistes de Marlotte ». Le 20 juin 1913, l'« Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau » (ANVL) est fondée, et reprend l'idée. L'un de ses fondateurs, le docteur Henri Dalmon, propose de créer un Parc National à Fontainebleau, sur les parties sauvages de la forêt, soit 25 % de la surface. Le 23 juin 1913, le ministère de l'Agriculture crée une commission consultative de la série artistique qui entame une procédure de classement en parc national. En 1914, un projet de loi est déposé pour créer un tel « musée vivant de la nature », mais l'idée avorte à cause du déclenchement de la guerre en août.

Entre les deux guerres, Henri Dalmon relance de nombreuses fois l'idée, notamment en 1927 ; en 1932, un administrateur des AAF, membre de l'Académie française estime qu'« il faut défendre la forêt de Fontainebleau reliquat indispensable, sorte de Parc National » ; en 1935, un membre de l'ANVL, Jean Loiseau intitule un chapitre de son livre sur la forêt, « Le Massif de Fontainebleau, véritable Parc National » et développe son idée jusqu'en 1970.

En 1945, les coupes réalisées dans les réserves pendant la guerre sont jugées scandaleuses par tous ceux qui voyaient là des sanctuaires inaliénables, notamment le président des Amis de la Forêt, André Billy, de l'académie Goncourt. Une commission consultative des réserves biologiques et artistiques est alors créée, présidée par Henri Flon, le secrétaire général du

Conseil National de Protection de la Nature.

En 1948, est fondée à Fontainebleau, l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN) qui deviendra l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Elle vote alors une motion pour la création d'un parc national à Fontainebleau.

Le 12 septembre 1953, Roger Heim, directeur du Museum d'Histoire Naturelle, directeur de l'UIPN et membre de l'ANVL demande qu'une loi proclame « *La forêt de Fontainebleau Parc National* » ; le directeur des forêts, Merveilleux du Vignaux est alors d'accord demandant qu'on aménage d'abord les réserves artistiques, et qu'ensuite on réaménage « *totalemment le reste du massif pour en faire un Parc National vivant* ». En 1953, la série artistique est scindée en 1070 ha de réserves artistiques et 552 ha de réserves biologiques dont 136 intégrales, mais les forestiers ne parlent plus de la seconde étape.

En 1955, l'ANVL vote une motion réclamant un parc national à Fontainebleau ; son président est alors le forestier Clément Jacquot, ancien gestionnaire de Fontainebleau avant guerre, qui reprend ensuite l'idée, avec d'autres, dans de nombreux articles, pendant 20 ans.

Le 24 février 1957, des députés invitent le gouvernement « à défendre activement la forêt de Fontainebleau qui devrait, depuis longtemps, être érigée en Parc National ».

Le 8 juin 1960, une loi sur les Parcs Nationaux est votée. Juste après, le 13 juin, à l'instigation de Roger Heim, l'Académie des Sciences déclare souhaiter « *qu'à la faveur du projet de loi déposé au Parlement sur les Parcs Nationaux, l'ensemble du Massif de Fontainebleau soit proclamé Parc National intangible, dont la persistance sauvegarderait en outre le maintien des conditions climatiques auxquelles l'Ile-de-France est soumise* ».

Le 20 octobre 1960, « *l'Assemblée des Professeurs du Muséum National d'Histoire Naturelle (...) rappelle que le Massif de Fontainebleau a constitué à travers les âges, et représente encore, un territoire de refuge pour les espèces végétales*

et animales dont certaines ont disparu partout ailleurs. Que de ce fait, le Massif de Fontainebleau offre au point de vue scientifique une valeur exceptionnelle et qu'il doit être à tout prix intégralement conservé non seulement comme l'un des sanctuaires les plus riches du territoire français, mais comme une part inestimable du patrimoine scientifique international. Que sa situation à proximité de Paris le désigne comme le plus précieux des espaces verts dont la conservation ou la création sont prévues par les pouvoirs publics. (...) Réclame en conséquence le classement immédiat en Parc National de tout le Massif forestier de Fontainebleau conformément à la loi du 22 juillet 1960 ».

Ensuite, le 19 novembre 1960, M. Merveilleux du Vignaux, directeur général des Eaux et Forêts, indique « *que le règlement d'application de la loi du 22 juillet 1960 créant les Parcs Nationaux est en cours de rédaction et sortira dans deux mois ; les parcs seront ensuite créés par décret. Une certaine prudence s'impose dans le cas de Fontainebleau afin qu'il puisse bénéficier de l'expérience acquise avec les précédents [parcs]. Les associations intéressées, appuyées par les parlementaires de Seine-et-Marne, vont faire en sorte que Fontainebleau soit le deuxième Parc National bénéficiant de la nouvelle loi* ». Dans le bulletin de l'ANVL de mars-avril 1962, on apprend que « *la réalisation du Parc National de la forêt de Fontainebleau pourrait venir en quatrième position après ceux de la Vanoise, de Port-Cros et de Cauterets* ». Mais, le massif de Fontainebleau ne sera finalement pas sanctuarisé.

En 1965, selon les modalités de la loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractères artistiques, historiques, scientifiques ou pittoresques, la forêt de Fontainebleau reçoit le statut de « site naturel classé », afin de la protéger contre toute atteinte à son intégrité territoriale et à son aspect général. C'est cependant un peu tard... Après ce classement, on ne parle pratiquement plus de projet de Parc National pendant près de 30 ans. En 1967, avec la suppression des réserves artistiques, les réserves biologiques sont maintenues sur seulement 415 ha dont 136 intégrales.

Fontainebleau est ainsi un haut-lieu naturel. Lors de la proposition d'inscription

de Fontainebleau sur la liste des biens du Patrimoine mondial, en 1995, des critères écologiques sont aussi évoqués : ce site « *où se rencontrent une faune et une flore exceptionnelles* » est « *la forêt de plaine la plus riche de tout l'ouest européen. Les espèces animales et végétales décrites par des spécimens récoltés à Fontainebleau sont très nombreuses et font l'objet d'études scientifiques* ». « *Ce massif est le premier exemple mondial de protection d'un milieu naturel pour sa valeur paysagère. Il a été le laboratoire de la protection de la nature, non seulement en France et en Europe, mais également dans le monde* ».

Par sa proximité à la capitale, par son réseau étoilé hérité d'une longue gestion cynégétique, par son image de nature pittoresque transmise par les peintres, la forêt de Fontainebleau est devenue l'archétype de la forêt pour le grand public. En ce même lieu, se superposent donc les fantasmes de nature sauvage ou domestiquée des citadins, les impératifs de sylviculture productive des forestiers, et les désirs de biodiversité maximale des naturalistes. Riche de par son patrimoine historique et biologique, la forêt de Fontainebleau, pour sa plus grande part gérée par l'ONF, est ainsi devenue, depuis plus de 40 ans, l'enjeu d'un vif débat sur sa gestion et sa protection, donc son statut.



II) FONTAINEBLEAU OBJET DE TOUTES LES CONVOITISES

Le débat actuel sur l'utilité de créer un parc national à Fontainebleau n'est donc pas un phénomène nouveau, mais ce qui l'est, c'est le fait de ne plus être lié à une période de forte contestation de la politique forestière menée par l'État.

a) *Quatre-vingts ans de conflits paysagers*

Si l'on met à part, les conflits sur les droits d'usage sous l'Ancien Régime, cette contestation commence vraiment au XIX^e siècle. Au début de la Monarchie de Juillet, le journaliste Jules Janin, auteur du premier guide de la forêt, se fait le porte-parole des artistes, pour s'opposer à l'abattage des chênes du Bas-Bréau :

« ô Sire ! (...) écoutez les plaintes du royal Fontainebleau ! Prêtez l'oreille aux gémissements partis des entrailles mêmes de l'antique forêt de François 1^{er} et Louis XIV ! ô Sire songez aux artistes que vous aimez et qui vous demandent la grâce de leurs domaines ! Hélas ! Ils ne possèdent au monde entier que leur forêt de Fontainebleau ! Ici est leur patrie, ici est leur fortune ! À l'ombre de ces arbres, ils espèrent trouver leur gloire ! ô Roi ! écoutez-les et respectez les vieux chênes, l'honneur des forêts, la grâce du paysage, la leçon des artistes, leur repos et leur espoir ! »

En 1839, paraît dans la revue «L'artiste», un article, rédigé pour certains à l'instigation de Théodore Rousseau, intitulé « La forêt de Fontainebleau. Dévastations », qui « proteste contre les destructions opérées par l'administration des Eaux et Forêts parmi les chênes proches de Barbizon ». Il y est développé l'idée que « les directeurs, conservateurs, inspecteurs et gardes des forêts (...) se font les corrélatifs des marchands de bois (et) se lèguent les uns aux autres une œuvre non interrompue de destruction, dont chaque époque est prévue cent ans à l'avance. (Les poètes et les artistes seraient eux) plus près de la nature que tous les autres ». Suite à ces textes et à d'autres actions comme la destruction de plants de résineux, Louis-Philippe interdit alors l'abattage de certains vieux chênes, notamment au Bas-Bréau : les coupes de régénération sont suspendues et on décide de conserver les plus vieilles futaies.

En 1850, Jules Janin, s'adresse au Président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte pour sauver de nouveau le Bas-Bréau : « (Les artistes) aiment d'un amour infini les grands paysages : ne défaites pas leur fortune ; ils ont choisi, pour leur rendez-vous de leur inspiration, les plus vieux arbres des plus vieilles forêts ! ... Par grâce et par pitié, n'appellez pas la hache et la cognée afin de déraciner et de détruire ces vieilles écorces, l'objet innocent de leur amour. Voilà tout ce qu'ils demandent et tout ce qu'ils veulent ! Ils ont adopté la Forêt de Fontainebleau comme un rendez-vous sacré cher au peintre, au poète, au botaniste, au rêveur, et, les mains jointes, ils prient et supplient que tout au moins un petit coin de la vaste forêt soit respecté du bûcheron impitoyable. Hélas ! on a déraciné la mare aux Evées (...) ; on a ruiné la vallée de la Solle (...), et voici maintenant que le Bas-Bréau est menacé à son tour ! Le Bas-Bréau, ce merveilleux rendez-vous des plus beaux arbres, ce pêle-mêle élégant, cette réunion des plus beaux enfants de la terre nourricière ! Oui, et regardez l'écorce de ces beaux arbres, l'écorce est touchée du marteau mortuaire ! L'arbre est désigné à la prochaine cognée ».

Au début du 2nd Empire, Denecourt s'érige à son tour en défenseur de la forêt comme objet culturel et artistique : pour protéger la forêt du « vandalisme » des carriers, il écrit une « Pétition à l'Empereur pour la conservation du côté artistique et pittoresque de la forêt de Fontainebleau », et une lettre aux hommes de goût intitulée « Grâce, pour la forêt de Fontainebleau ».

« Grâce – grâce pour ce qui reste des beautés les plus intéressantes des forêts ! Grâce au nom des artistes, au nom des poètes, au nom de toutes les intelligences qui ont le sentiment du beau, le sentiment de la conservation des très belles choses que possède la France ! Tous les artistes, toutes les personnes qui ont le sentiment du beau reconnaissent qu'à tant de titres, cette forêt sans rivale doit faire exception à la règle générale des forêts, c'est-à-dire que les 2500 ha qui sur différents points en composent à peu près la septième partie, et qui en représentent les plus attrayantes beautés, méritent d'être considérés, non plus comme sol d'exploitation, mais bien plutôt comme les galeries du plus précieux musée de sites et de paysages que possède la France et dont la conservation devrait avec raison être assimilée à celle des monuments historiques les plus dignes d'être sauvegardés ».

Théodore Rousseau, devenu célèbre, utilise aussi ses relations pour sauver les chênes menacés et critiquer l'enrésinement : ainsi, écrit-il ceci au duc de Morny : « Monseigneur, permettez-moi de venir au nom de l'art vous demander justice contre des faits qui, depuis trente ans, attristent profondément les artistes. Je veux parler des dévastations qui se commettent par l'administration elle-même dans la forêt de Fontainebleau. Cette forêt, la plus antique de France, est aussi la plus remarquable par ses sites et son caractère tout particulier de grandeur et de beauté. (...) Pour les artistes qui étudient la nature, elle est ce que sont pour d'autres les modèles qui nous ont été laissés par Michel-Ange, Raphaël, Corrège, Rembrandt et tous les grands maîtres des temps passés. Et cependant, sous l'action incessante d'une administration mal comprise, elle tend chaque jour à dépérir, et je n'exagère pas en affirmant qu'avant dix ans, elle aura complètement perdu tout son caractère d'antiquité et de grandeur, et ne présentera plus qu'un aspect banal et monotone, si une autorité puissante n'arrête l'administration qui la régit. (...) Je n'ai point la prétention de demander la réforme du système forestier à Fontainebleau. Je sais que cette forêt doit donner aux finances un produit que de sages aménagements peuvent facilement faire rendre, mais je demande au moins que l'art ait sa place dans cette grande exploitation. **Que les lieux qui sont pour les artistes des sujets d'étude, des modèles reconnus de composition et de tableau, soient mis hors d'atteinte de l'administration forestière qui les gère mal et de l'homme absurde qui les exploite.** (...) Je vous demande protection, Monseigneur, pour ces vieux arbres qui sont pour les artistes la source où ils puisent leurs inspirations, leurs jours et leur avenir, et qui pour tous les visiteurs sont des témoins, souvenirs vénérables des âges passés. Si on reconnaît que les monuments des hommes, que les vieilles églises, les vieux palais doivent être conservés avec respect, ne serait-il pas aussi raisonnable d'ordonner que les plus sublimes monuments de la nature aient comme eux une tranquille fin ? »

Louis-Philippe ayant fait cesser les coupes au Bas-Bréau, Napoléon III veut faire mieux. On demande alors à l'administration forestière de trouver des endroits à concéder aux artistes. Dans son projet d'aménagement de 1853, l'inspecteur des forêts Sthème

signale 624 ha de « terrains perclus de bruyères et genévriers, parsemés de roches avec des arbres plus ou moins nombreux ». « Ces parties, déjà ruinées, sont souvent impropres à toute végétation et ne pourraient être mises en rapport que par des semis de Pins sylvestres. Comme elles sont, pour MM. Les artistes, un sujet d'étude de prédilection, il convient tout d'abord de les laisser en dehors de l'aménagement ». C'est ainsi qu'il propose la mise en réserve de ces 624 ha. Cependant, il estime qu'il faudra quand même un jour couper les vieilles futaies, chères aussi aux artistes, car « leur conservation au-delà de l'époque où elles sont susceptibles d'une régénération aura pour résultat inévitable, dans un terme plus ou moins rapproché, la ruine non seulement des peuplements existants, mais encore du sol qui, de longtemps, sera impropre à porter une nouvelle futaie. (...) Il serait à désirer, pour éviter autant que possible les récriminations à venir, que cette décision ne fut prise qu'avec l'avis d'un conseil choisi par MM. Les artistes ». Sthème est conscient que l'abandon de ces 624 ha ne suffira pas, et il met en garde ses supérieurs : « cette part est loin de satisfaire à toutes les exigences qui sont telles qu'à l'exception de quelques massifs insignifiants, la hache ne pourra être portée dans aucune futaie un peu âgée sans soulever de vives récriminations ». Cette concession faite aux défenseurs du paysage est très critiquée par certains forestiers ; ainsi en 1856, l'inspecteur Leclerc-Son Dumarais proteste « contre une des conclusions de la commission d'aménagement. Je veux parler de l'intervention des artistes. (...) Je crois qu'il y a danger à laisser les artistes s'occuper de nos affaires. Nous ne pourrions plus couper un seul arbre sans l'assentiment de ces messieurs qui sont en général, d'une nature fort exigeante ». Le projet d'aménagement de Sthème qui prévoyait le rajeunissement de la forêt en concédant 624 ha aux artistes n'est finalement pas approuvé ; une nouvelle commission d'aménagement est créée et rend son rapport en 1859. Le 13 août 1861, le premier aménagement de la forêt de Fontainebleau est approuvé ; par rapport à celui proposé par Sthème, il augmente la surface de régénération et augmente aussi la surface mise en réserves artistiques qui passe de 624 à 1097 ha en incluant les vieilles futaies demandées, sans atteindre cependant les 2500 ha réclamés par Denecourt. En concédant le Bas-Bréau, le Cuvier-Chatillon,

Franchard, Apremont, La Solle et le Mont-Chauvet, l'administration forestière espère pouvoir gérer comme elle l'entend, c'est-à-dire en les régénérant par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies, les 13.723 ha qu'elle voue à la futaie régulière.

Les forestiers s'opposent aussi à ceux qui veulent ouvrir la forêt aux touristes. Ainsi, Sthème donne mission à ses hommes d'« effacer les peinturlurages » de Denecourt dont il ne supporte pas le « zèle artistique d'industriel spéculateur ». Celui-ci est aussi critiqué par d'autres détracteurs qui lui reprochent son prosélytisme responsable, en faisant venir en forêt une foule importunant les artistes, des incendies, dégradations, et nuisances subis par la forêt ; d'autres lui reprochent certaines initiatives, comme le creusage de cavernes sous roches, le percement de tunnels ou de passages à travers les chaos, voire l'inélégance et la surabondance de sa signalisation. Dès 1856, il répond à tous dans un texte intitulé « La guerre déclarée à mes sentiers ! » :

« Humble initiateur de la forêt de Fontainebleau, (...) on dit que, par mes sentiers, j'ai gâté la forêt. (...)

Quoi ! J'ai gâté la forêt de Fontainebleau en dessinant, en traçant ce léger fil d'Ariane au moyen duquel pourtant on peut visiter et explorer très facilement, très agréablement, plus de mille sites, plus de mille délicieux points de vue, qui, sans cela, seraient demeurés peut être longtemps encore ignorés !...

Quoi ! J'ai gâté la forêt en mettant en lumière toutes ces belles roches, toutes ces mystérieuses grottes, tous ces arbres remarquables, tous ces innombrables et charmants paysages qui, jusqu'ici, étaient restés inaccessibles au pinceau de l'artiste comme au pas du promeneur.

Quoi ! J'ai gâté cette forêt en la montrant dans toutes ses magnificences, en y créant jusqu'à des fontaines, ou plutôt en la transformant en une sorte d'Éden, en un jardin de fées, dont les milliers d'issues sont autant de galeries pittoresques ».

Mais Denecourt ne parvient pas à faire tairesesennemis. Après sa mort, en 1875 à 87 ans, un critique anonyme fera circuler ce sonnet :

« Elle avait son secret, elle avait son mystère,
Quand un amour fatal par Denecourt conçu,
Fut un mal sans remède, il lui fallut le taire,

Et lui, qui l'avait fait, n'en a jamais rien su !
Toujours de tous côtés, il allait solitaire,
Tâchant de découvrir un site inaperçu
Il fut, inconscient, tout son temps sur la Terre,
Esclave d'un mandat qu'il n'avait pas reçu.
Cet homme, cependant que Dieu avait fait tendre,
Perçait chemins, sentiers, partout, et sans entendre
Le murmure d'horreur soulevé sous ses pas !
Ah ! s'il peut de là-haut, cet ami trop fidèle,
Lire ces vers, sans doute il dira, rempli d'elle :
Mais quel fut donc mon crime ? et ne comprendra pas ».

En 1873, le forestier Paul Domet, dans son « Histoire de la forêt de Fontainebleau » critique vigoureusement les carriers, qu'il qualifie de « population assez nombreuse, remuante, difficile à contenter ». « Un lieu, charmant par sa pittoresque sauvagerie, est transformé en un affreux chaos, qui affecte péniblement la vue. Aux formes, si gracieuses, données par la nature à toutes ces roches bizarres, où le promeneur étonné se laisse aller, malgré lui, à rêver des ressemblances idéales, se substituent les contours monotones d'une succession de mamelons, uniformément composés de débris, aux angles aigus, aux arêtes tranchantes, enchevêtrés les uns dans les autres, et aussi rebutants à gravir que désagréables à voir ; la couleur harmonieuse, due à la patine du temps, disparaît et fait place, pour de longues années, aux tons criards et brutaux du grès récemment cassé ; en un mot, la main d'hommes grossiers vient briser, en d'informes scories, les statues merveilleuses que s'était complu à sculpter la main de Dieu ». « On peut, tout au moins, poser une barrière au mal, et empêcher la dévastation complète de cette poétique nature de Fontainebleau, qui a inspiré tant d'artistes, et dont la contemplation a été la principale école où se sont formés Lantara, au siècle dernier, Rousseau, Millet, Diaz, de nos jours, et d'autres, dont la renommée a élevé moins haut les noms ».

Domet critique les carriers, pour détourner l'attention, à un moment où l'Administration des Eaux et Forêts veut répartir sur 1872, les coupes ordinaires non effectuées en 1870 et 1871. De là naît, en 1873, le « Comité de protection artistique de la forêt de Fontainebleau » qui veut « s'opposer par tous les moyens à la dévastation de la forêt ». Estimant que « la forêt doit être assimilée aux monuments nationaux et historiques » parce que c'est une création artistique, le Comité veut, comme Domet, faire

limiter l'exploitation des pavés de grès qui altère les paysages, mais aussi faire surseoir « à la destruction de 13.298 chênes, 4828 hêtres et 1720 hectares de taillis », et faire passer les réserves artistiques à 2631 ha, en y incluant 1000 ha de futaies, comme le souhaitait Denecourt. Ces propositions sont reprises en 1876 par un sénateur et en 1877 par un député local ; ce dernier critique aussi les plantations de Pins sylvestres et les coupes trop rapprochées dans les futaies assimilées à des actes de vandalisme, et demande l'arrêt de toute intervention des forestiers. Le directeur de l'administration des Eaux et Forêts dénonce alors les idées de ceux qui critiquent la politique menée, en avançant des arguments financiers, sylvicoles et sociaux d'accueil du public et explique qu'il faut régénérer les vieux peuplements pour assurer l'avenir de la forêt. Le parlementaire lui répond : « *Ce ne sont pas les prédécesseurs de M. le Directeur général qui ont assuré la croissance de ces belles futaies ; c'est la nature qui nous les a données... Tout ce que nous redoutons, c'est qu'il prépare l'avenir ; nous désirons que ce soit la nature elle-même qui se charge de ce soin* ». Ces débats ont lieu lors de la discussion du budget, car l'administration des Eaux et Forêts dépend alors du Ministère des Finances, ce qui oblige les forestiers à être soucieux de rendement. L'un d'eux écrit, en 1877, ce que d'autres pensent ou penseront plus tard : « *La forêt de Fontainebleau a le fâcheux privilège d'occuper souvent l'attention publique : trop de conseillers officieux, plus ou moins compétents, se mêlent de ses affaires* ». Dans ces circonstances, le second projet d'aménagement de 1882 n'est pas approuvé, sans doute parce qu'il prévoit un grand nombre de coupes. Voici ce que son auteur pense alors des réserves artistiques : « *L'abandon complet de ces terrains où le forestier ne peut porter la hache, ni même effectuer de repeuplements sans soulever les plus vives protestations est incontestablement regrettable. Il a pour conséquence, non seulement de laisser de vastes surfaces complètement improductives, mais encore de laisser disparaître sans retour de magnifiques peuplements. Cependant, la commission ne pense pas qu'il soit possible de lutter sur ce point contre l'opinion et estime qu'il y a lieu de maintenir cette section dite artistique* ».

Le « Comité de protection artistique

de la forêt de Fontainebleau » concentre ensuite ses actions sur les réserves, et le climat s'apaise. De fait, la politique forestière évolue. En 1892, le second aménagement de Fontainebleau instaure à côté des séries de futaies régulières de feuillus et de résineux, 3000 ha de futaie irrégulière notamment dans les endroits les plus fréquentés et fait passer les réserves artistiques de 1097 à 1514 ha. Mais ses auteurs, comme leurs collègues de 1882, ont toujours du mal à admettre l'existence des réserves artistiques : « *Il serait cependant indispensable au point de vue de l'intérêt général qu'on puisse y faire les exploitations et les travaux de repeuplement nécessaires pour assurer la perpétuité des massifs, réaliser les arbres morts et dépérissants, empêcher le sol de se dénuder, et surtout assurer le développement des essences précieuses, chêne et hêtre, dans les jeunes peuplements feuillus* ». Manifestement, les forestiers locaux ont du mal à accepter cette politique des réserves qui semble leur être imposée par leur direction générale. En effet, il est dit, en 1895, dans la Revue des Eaux et Forêts, organe officiel de l'administration forestière, que comme la forêt de Fontainebleau est « *le grand parc de Paris* », « *on ne doit pas la traiter et l'exploiter au point de vue des ressources qu'elle fournit au budget* ».

En 1904, Duchaufour, en rédigeant et en appliquant un aménagement très conservateur, « *selon des vues esthétiques* », augmente la surface en futaie jardinée, et fait passer les réserves artistiques à 1693 ha. « *Par la nature du sol et sa pauvreté en éléments nutritifs, les peuplements souffrent en tout temps de la misère physiologique. De ce fait même, ces peuplements ont pris le caractère de variété, l'aspect pittoresque, le cachet esthétique en un mot, qui, joint au charme naturel des sites, sont la cause principale de la célébrité de la forêt, y attirent en foule les artistes et les promeneurs, sont l'objet d'un culte de la part de ses nombreux admirateurs et en font comme un véritable parc dont il faut conserver les beautés. La constitution de la réserve artistique répond à cette préoccupation. Englobant les sites les plus réputés en tout ce que la forêt contient en fait de vieilles futaies, elle n'est l'objet d'aucune exploitation et les arbres morts eux-mêmes y sont laissés sur pied de manière à ne pas altérer son caractère* ». Duchaufour a ainsi intériorisé l'idée que la forêt de Fontainebleau est avant tout un

« *musée végétal* » qu'il faut conserver. Toutefois, comme ses prédécesseurs, il n'exclut pas la possibilité d'intervenir dans les réserves : « *Bien que l'absence de toute exploitation soit la règle pour la 'série artistique', il a paru utile de la partager en sept groupes correspondant à un même nombre d'années d'une rotation fictive. Ce pseudo-règlement n'a d'autre but que d'appeler les agents successivement sur toutes les parties de la section afin de les mettre à même de provoquer, le cas échéant, les opérations culturelles reconnues nécessaires. (...) Toutefois, ces opérations, qui ne devront dans aucun cas altérer le caractère artistique des peuplements, ne pourraient être effectuées qu'en vertu d'autorisations spéciales du directeur général des Eaux et Forêts* ». De fait, en 1913, une exploitation d'arbres morts est faite dans les réserves ; si les naturalistes protestent, Defert, le vice-président du Touring-Club de France, défend l'attitude des forestiers en affirmant « *la nécessité d'une conciliation entre le principe de la conservation des vieux arbres et l'intérêt de la forêt qui a besoin pour prospérer des rajeunissements nécessaires* ».

Ainsi, jusqu'au début du XX^e siècle, c'est avant tout au nom de la perception paysagère, qu'artistes et naturalistes, soutenus par certains forestiers, s'opposent aux forestiers « productivistes » afin de défendre un paysage, le « *musée vert* », le « *monument Fontainebleau* ».

b) Quatre-vingts ans de conflits entre sylviculteurs et naturalistes

Progressivement, au cours du XX^e siècle, un glissement de valeur s'opère qui met en avant, non plus un point de vue artistique pour défendre un paysage muséifié, mais un point de vue écologique, pour défendre un archétype de nature.

En 1913, Henri Dalmon et l'ANVL proposent de transformer en parc national les parties sauvages de la forêt, une commission consultative de la série artistique entame une procédure de classement, et en 1914, un projet de loi visant à créer un tel « *musée vivant de la nature* », n'aboutit pas pour cause de guerre.

Dans son plaidoyer pour la création d'un « *parc national en forêt de Fontainebleau* », Dalmon oppose « *la forêt*

sauvage » des naturalistes, des artistes et du public, à « *la forêt forestière* » des forestiers destinée à l'exploitation et à l'adjudication.

En 1927, les Naturalistes de la vallée du Loing sont partagés entre la critique de la gestion forestière, et la nécessité de s'appuyer sur les forestiers pour faire aboutir l'idée d'un parc national.

En 1948, les membres de la Conférence Internationale pour la Protection de la Nature soulignent l'enjeu exceptionnel du massif forestier de Fontainebleau en matière de conservation de la diversité biologique et proposent donc, à nouveau, de le transformer en parc national.

En 1950, les conflits semblent apaisés. Le forestier Philibert Guinier, pionnier de l'écologie forestière et directeur de l'école forestière de Nancy, critique alors les « *diatribes de l'ami de la forêt, Dalmon* », mais écrit aussi ces lignes qui sont à méditer aujourd'hui. « *Dans cette forêt de Fontainebleau où, pour la première fois, a été réalisée une réserve naturelle, mais où les conceptions des forestiers et des amis de la nature se sont bien des fois heurtées, un régime logique a pu être établi, susceptible de donner satisfaction aux uns et aux autres. Comme toujours, l'entente ne peut naître que de concessions mutuelles, et, surtout, d'une meilleure compréhension des faits. L'artiste et le touriste doivent se persuader qu'une forêt, organisme vivant complexe, évolue et qu'on ne la conserve pas comme un monument historique ; le biologiste doit consentir quelques menues concessions à des nécessités techniques ou administratives. Mais il faut aussi que le forestier, abandonnant le strict point de vue professionnel, admette que la forêt n'est pas une usine à bois, mais aussi un monument naturel et un laboratoire en plein air ; délaissant les principes de la sylviculture, il doit accepter des manières d'agir qui, classiquement, sont anormales* ».

Pendant dix ans, forestiers et naturalistes vont dialoguer et se battre ensemble, comme nous l'avons vu, pour que l'Etat transforme l'ensemble du massif de Fontainebleau en parc national. À la mort de Philibert Guinier, en 1962, symboliquement deux hommes lui rendent hommage : le Directeur

Général de l'Administration des Eaux et Forêts Merveilleux du Vignaux et le directeur du Museum National d'Histoire Naturelle Roger Heim qui défendent de conserve le projet de parc national à Fontainebleau !

Le conflit renaît après la suppression de l'Administration des Eaux et Forêts. Très vite après sa création en 1966, la politique de l'ONF est critiquée.

Dès le début des années 70, à Fontainebleau, la mise en œuvre de l'aménagement de l'ONF provoque une levée de fourches. La conversion progressive de la forêt domaniale en futaie régulière, pour lutter contre « le vieillissement systématique de la forêt », fait l'objet de vives critiques. De nombreux naturalistes expliquent alors que la richesse écologique de Fontainebleau est due à l'ancienne gestion forestière de l'Administration des Eaux et Forêts (donc à l'aménagement de Duchaufour), car elle a permis longtemps la cohabitation de vieux peuplements avec des parcelles gérées en taillis-sous-futaie ou en futaie irrégulière.

On dénonce la « gestion drastique » de l'ONF, les coupes à blanc, les reboisements résineux, les traitements chimiques des sols, la suppression de certaines réserves, et le changement global d'aspect de la forêt.

De nombreuses protestations s'élèvent alors ; ainsi, en 1972, celles des entomologistes, Chassain et Ruter : « *L'année 1970, pourtant officiellement consacrée à la protection de la nature a vu se développer à son paroxysme la plus formidable guerre d'extermination jamais entreprise de mémoire d'homme contre nos forêts françaises, et tout spécialement contre la plus belle d'entre elles : la magnifique forêt de Fontainebleau, si chère aux habitants de la région parisienne. (...) Il faut le crier bien fort, la forêt est un bien national ; elle appartient de ce fait à tous les Français et ne doit pas être traitée comme la propriété personnelle de ceux qui ont pour mission de la conserver, de l'entretenir et de l'embellir, mais non pas de l'exterminer ! Or, il serait trop facile de démontrer que les forestiers actuels ne laisseront à leurs successeurs qu'une forêt amoindrie et incomparablement moins belle que celle qui leur aura été confiée* ».

La même année, Clément Jacquot, ancien conservateur à Fontainebleau et membre de l'ANVL, dénonce aussi l'aménagement en estimant que « *la forêt de Fontainebleau est mise en péril par la technique des coupes rases* », et prône le maintien d'une forêt permanente. De même, l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau s'insurge contre les coupes rases.

Face à cette contestation émanant de certains naturalistes et même de certains forestiers, le directeur général de l'ONF, M. Delaballe, contre-attaque. « *Depuis quelques mois se développent dans une certaine presse, des attaques contre la gestion de certains domaines forestiers confiés à l'Office. C'est le cas notamment dans la région parisienne de la forêt de Fontainebleau* ». Il cherche à mobiliser ses troupes en leur confirmant « *la politique courageuse suivie par les forestiers pour maintenir le patrimoine dont ils ont la charge et dans le cas de Fontainebleau, le sauver de la dégradation et de la ruine* » dont les forestiers rendent responsable leur prédécesseur Duchaufour. Les difficultés techniques rencontrées s'ajoutant à ces critiques, en 1972, la surface de régénération de la première série est ramenée à 209 ha/an, au lieu de 237.

Mais la polémique est loin d'être close, et va perdurer tout au long des années 70. En 1976, paraît ainsi un virulent factum contre « *les vrais destructeurs de la forêt* », intitulé « *France, ta forêt fout le camp !* ». Préfacé par Théodore Monod, professeur au Museum, ce livre est signé par quatre auteurs, dont des syndicalistes forestiers de terrain. Le but de leur livre est de « *rééduquer ceux qui (...) bétonnent, empoisonnent ou arasent nos forêts* », et notamment « *ceux qui, responsables, en font autant avec la forêt publique par le biais d'un organisme constitué tout exprès pour cela !* ».

Les forestiers ont beau arguer que l'artificialisation et l'exploitation des espaces boisés sont faites pour le plus grand bien de l'homme et de la forêt, ils ont énormément de mal à se faire entendre. Ainsi Henri Morel : « *Les questions forestières restent assez mal connues du grand public. (...) Pour bon nombre de naturalistes, même ardents partisans de la protection de la nature, 'la forêt pousse toute seule'. Ils méconnaissent ainsi les*

efforts des praticiens qui la gèrent et, chose plus importante, le fait qu'elle est cultivée, façonnée par les interventions humaines. Ils ne voient pas que sans ces interventions, elle se trouverait en déséquilibre. (...) Le forestier souffre souvent de n'être pas compris, de sentir que son travail est méconnu ». Ou encore François Mangin d'Ouince, le directeur régional à Fontainebleau : « Il est un mythe qu'il faut détruire, c'est celui de la forêt vierge, paradis terrestre où le citoyen peut renouer contact avec la nature et se retremper dans ses forces vives. C'est faux, une telle forêt n'est pas accueillante (...). La forêt prend cet aspect fermé qu'ont actuellement les 600 hectares des réserves biologiques de Fontainebleau... Constatez que la forêt abandonnée à elle-même ne convient guère à l'homme, le parcours étant perturbateur et dangereux ».

En ce « temps du mépris et des heurts », les arguments de l'ONF restent dénigrés par certains naturalistes qui nient la compétence de ces « technocrates » maniant « la langue de bois ». Sûrs d'eux, les forestiers, tel Mangin d'Ouince, estiment qu'« entre les apprentis sorciers de la protection de la nature et les forestiers héritiers d'une longue expérience, le public n'hésitera pas si on lui dit la vérité ». À cette époque, le productivisme est de rigueur et soulève partout l'opposition des protecteurs de la nature ; lorsque les ingénieurs de l'ONF sont critiqués pour leurs actions à Fontainebleau, ceux des DDA le sont pour leur politique de remembrement et d'arasement des haies.

Dans les années 80, l'ONF, pour des raisons techniques, abandonne les coupes rases et les plantations au profit des coupes progressives et des semis, et révisé en 1987 l'aménagement ; comme de plus, les responsables forestiers de Fontainebleau changent, la communication s'améliore un peu, et un début de dialogue, commence à s'instaurer notamment avec « les Amis de la Forêt ». Néanmoins, l'action des forestiers continue à faire l'objet de critiques, parfois virulentes, du grand public contre les coupes rases, et des associations contre les modalités de rajeunissement de la forêt.

À partir du début du second septennat de François Mitterrand, ce paysage associatif se transforme radicalement.

En 1988, le « Comité pour l'Avenir du massif forestier de Fontainebleau » est créé à l'initiative du général Brésard, un dissident de l'AAFF. Il réclame l'abandon rapide du plan d'aménagement de 1970 et l'instauration d'un nouveau qui soit satisfaisant pour le public et respectueux de l'écologie. En novembre 1988, le CAMF adresse au gouvernement un dossier sur Fontainebleau.

En 1988, l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau entreprend la rédaction d'un « Livre vert » publié en 1990. Elle reproche à l'ONF l'ampleur des régénérations, les techniques utilisées, l'enrésinement, la place trop restreinte accordée au hêtre, l'uniformisation de la forêt par le traitement unique en futaie régulière et le reboisement des vides, l'accroissement des coupes et l'abattage systématique des arbres très âgés, et une mauvaise politique de gestion des réserves biologiques. Dans une vision constructive, ce Livre vert se conclut par des souhaits et des suggestions.

Comme les critiques les plus importantes portent sur la dégradation de la valeur écologique du massif, l'ONF et les associations demandent, consensuellement mais pas de conserve, que l'avis du Muséum soit sollicité pour résoudre les conflits soulevés par la gestion de la forêt de Fontainebleau.

En 1989, le président Mitterrand demande « l'étude d'un statut spécial pour le massif de Fontainebleau afin de mieux le protéger », et recommande que « les associations soient appelées à faire part de leur avis et observations sur les recommandations de la commission scientifique avant qu'elles ne soient, le cas échéant, mises en œuvre par l'ONF ».

Cette commission scientifique, présidée par Jean Dorst et animée par Patrick Blandin, est alors créée pour donner son avis sur l'état de la forêt et établir des recommandations pour sa gestion future. Deux mois après qu'une tempête ait abattu 120.000 m³ de bois à Fontainebleau, elle remet son rapport au ministre, le 3 avril 1990. Pour celui-ci, ce rapport « relève une convergence d'objectifs entre le ministère de l'agriculture et de la forêt et son gestionnaire, et les asso-

ciations regroupant les usagers de la forêt. Il ne remet pas en cause, fondamentalement, la gestion du massif. Il propose quelques voies à explorer pour accroître la diversité biologique de la forêt et rendre sa gestion patrimoniale encore plus exemplaire ».

De fait, la commission Dorst cherche à calmer les esprits : *« Il faut sortir d'un débat qui pourrait s'éterniser : nous croyons que cela est possible, si tous les partenaires veulent bien se rassembler autour d'un projet commun, qui soit conçu à la mesure des enjeux de ce temps. (...) Chacun doit s'interroger. Cela peut faciliter une réelle concertation entre tous les partenaires, en vue d'assigner au Massif de Fontainebleau un objectif réellement fédérateur. Celui-ci pourrait être de faire du Massif un lieu exemplaire de gestion active du patrimoine naturel ; un lieu exemplaire d'harmonisation des objectifs patrimoniaux et de l'accueil nécessaire et souhaitable du public ; un lieu exemplaire d'éducation à l'environnement naturel ; un haut lieu de recherche scientifique, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la recherche finalisée et la recherche-action qui permettront l'expérimentation de méthodes de gestion fondées sur des bases de plus en plus rationnelles ».*

Ensuite, elle analyse les raisons des conflits. *« Depuis 1970, la gestion de l'ONF se traduit en particulier par un accroissement sensible des coupes »,* source de polémiques. Mais si l'ONF applique désormais *« une politique de gestion patrimoniale d'espaces naturels et de ressources naturelles renouvelables, (...) d'où viennent les difficultés, les incompréhensions ? Les principes de gestion présentés par l'ONF ne seraient-ils pas suivis d'effet sur le terrain ? La sylviculture pratiquée est-elle uniformisante, au lieu d'assurer le respect de la richesse et de la diversité du milieu ? Lorsqu'ils parlent d'espaces naturels et de ressources naturelles renouvelables à gérer patrimoniallement, les forestiers se contentent-ils de désigner seulement des espaces boisés, où une sylviculture économiquement impeccable permet l'exploitation régulière d'essences judicieusement choisies ? Le patrimoine naturel ne serait-il que de l'argent sous forme de bois, et non une richesse biologique ? ».* La commission suggère de faire varier la structure d'âge des peuplements, d'étudier l'intérêt des peuplements mélangés et irréguliers pour maintenir la richesse biologique, et de garder des individus âgés parmi

les essences principales pour la préservation des invertébrés. En somme, la commission Dorst préconise pratiquement l'abandon de l'aménagement de 1970, et suggère quasiment à l'ONF de revenir à celui de 1904 !

Mais, la Commission estime aussi que *« l'ONF, en assurant l'unité de la gestion, est le meilleur garant de l'adéquation efficace des actions aux objectifs »,* et elle pense comme les AAF que *« le rôle dévolu à l'ONF dans la gestion (du massif) devrait être non seulement maintenu, mais augmenté ».*

La Commission recommande de garder les réserves existantes, mais aussi de repenser leur fonctionnement. *« Les réserves biologiques domaniales ne doivent pas être considérées comme des espaces concédés à la protection de la nature en compensation d'une gestion non patrimoniale menée partout ailleurs. (...) Toute réserve biologique est un lieu de prédilection pour des observations naturalistes et des recherches scientifiques. Mais, il ne faut pas qu'elles apparaissent comme simplement un « cadeau » fait à une caste privilégiée s'appropriant des espaces pour sa seule satisfaction. La justification des réserves découle de l'importance attribuée par la société au patrimoine naturel. Elles ne peuvent être interdites que si l'incompatibilité d'une certaine fréquentation avec la pérennité des milieux et des espèces est probable. Sinon, les espaces « patrimoniaux » doivent offrir au public la possibilité de découvrir son patrimoine, ou tout au moins ce qui est suffisamment accessible à l'observation. La fonction éducative des différentes réserves doit donc être définie avec soin. Bien entendu, les recherches scientifiques doivent y être rendues possibles, mais en aucun cas elles ne doivent en être la justification exclusive ».* La Commission pense que l'idée d'une conservation dynamique serait probablement bonne, mais concevoir un réseau mobile de réserves est particulièrement délicat. En attendant, *« il ne peut être question de déclasser les réserves existantes, mais on peut toujours en créer d'autres, par mesure de précaution ».*

En conclusion, la Commission estime que *« faire du Massif de Fontainebleau un espace où les impératifs d'une gestion patrimoniale sont combinés avec le maintien des usages sociaux diversifiés dont il fait l'objet est un objectif*



Forêt de Fontainebleau, Platière des Coulevreux. Photos ANVL 2012.



ambitieux mais raisonnable ». Pour arriver à une telle gestion patrimoniale, elle recommande d'étaler temporairement dans le temps le programme des coupes, de réaliser un bilan scientifique, de réaliser des cartes thématiques, de mettre sur pied un Conseil Consultatif composé de scientifiques et d'associatifs, d'élaborer des programmes scientifiques, de s'insérer dans le réseau « NATURA 2000 », d'élaborer un dossier de proposition de Réserve de la Biosphère. Enfin, elle rappelle que l'idée de faire du Massif de Fontainebleau un parc national est ancienne, mais comme le concept juridique actuel s'inscrit toujours dans le cadre de la loi de juillet 1976 sur la protection de la nature qui s'appuie sur une vision de la nature fixiste et dépassée, cette idée n'est pas réalisable.

Suite à ce rapport Dorst, le ministère lance, en 1991, trois projets qui vont s'étaler dans le temps, et modifier les données du débat, sans que certains protagonistes des conflits se rendent compte que le contexte est en train de changer. Ce sont la réflexion sur la gestion des forêts périurbaines, le classement du massif en forêt de protection, et la rédaction du nouvel aménagement de la forêt domaniale de Fontainebleau.

Cette nouvelle politique aboutit d'abord à la promulgation, le 7 avril 1992, d'un **décret relatif à la gestion des forêts domaniales périurbaines**. En fait, ce texte contient presque tout ce que demande le CAMF du général Brésard. Il concerne notamment le maintien de la richesse biologique, la mise en œuvre d'une sylviculture la plus naturelle possible en évitant la banalisation et l'uniformisation du milieu, la diversification des essences, le maintien des landes et des milieux humides même peu productifs, la création de nouvelles réserves biologiques, la préservation des paysages, le classement en forêt de protection des massifs les plus exposés, la concertation permanente avec les usagers, les élus, les administrations et les associations, Néanmoins, la revue « Combat Nature » estime encore en 1992 que la forêt de Fontainebleau risque «

de ne pas survivre à la coalition de ceux qui la 'grignotent' et de ceux qui la 'gèrent' ».

Auparavant, en 1991, le ministre de l'Agriculture avait demandé au préfet de constituer un **dossier de classement de tout le massif en « forêt de protection »** ⁽⁴⁾. Cette longue procédure concerne l'État, les 37 communes et 8000 propriétaires forestiers privés et doit permettre de mieux protéger les parcelles domaniales et privées contre l'extension des emprises routières, urbaines, agricoles ou extractives. Mais pour certains opposants, ce statut de forêt de protection ne changera rien, si la gestion forestière de l'ONF n'est pas modifiée. Le classement ne sera effectif qu'en 2002, mais pendant plus de dix ans son ombre planera sur les débats.

Enfin, le 21 mars 1991, une directive du Ministre de l'Agriculture, tenant le plus grand compte du rapport Dorst, a demandé au Directeur Général de l'ONF de **réviser par anticipation l'aménagement de la forêt domaniale de Fontainebleau** qui était prévu pour finir en 2000. La lettre de mission est très claire : « *Pour tenir compte de l'évolution des demandes et des progrès des connaissances et des techniques, un nouvel aménagement prendra effet en 1995. Il sera appuyé sur des analyses approfondies auxquelles les spécialistes scientifiques compétents seront étroitement associés. Sans renoncer au rajeunissement indispensable de la forêt, les traitements sylvicoles tiendront le plus grand compte des paysages qu'ils chercheront à préserver dans toute leur richesse et leur diversité ; en particulier, l'impact visuel des coupes de régénération sera limité. L'élaboration de cet aménagement constituera une excellente opportunité pour développer le dialogue entretenu tant par les services du ministère de l'agriculture et de la forêt que par ceux de l'Office National des Forêts avec l'ensemble des partenaires et usagers intéressés par l'avenir de la forêt domaniale de Fontainebleau et, généralement, du massif forestier* ». En 1991, Myriam Legay, une jeune ingénieure, fortement influencée par l'enseignement en écologie forestière de Jean-Claude Rameau, est

⁽⁴⁾ Ce statut, créé en 1922 pour les forêts de montagne, a été étendu en 1930 aux bois et forêts, publics ou privés, situés à la périphérie de grandes agglomérations. Il interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements.

chargée de rédiger le nouvel aménagement de Fontainebleau. Pendant 5 ans, elle suit les principes édictés par le rapport Dorst, en multipliant notamment les études préalables. Son travail est poursuivi en suite par Pierre Leroy. **En 1998, l'aménagement Legay-Leroy est envoyé aux ministères, mais il n'est promulgué qu'en 2004.** Le nouvel aménagement 1996-2015 de Fontainebleau comprend notamment des règles de gestion favorisant le maintien de la biodiversité et la préservation des paysages grâce à une sylviculture plus diversifiée et nuancée ; il prévoit l'augmentation de 416 à 1800 ha des réserves biologiques et la création d'environ 1200 ha de séries d'intérêt écologique particulier ; il prescrit l'allongement des cycles de vie des chênes, et l'étalement des coupes de régénération, etc.

Alors qu'en ce début des années 1990, le dialogue a repris entre forestiers et naturalistes, la longue durée du classement de l'ensemble du massif en forêt de protection qui concerne de nombreux acteurs parfois introuvables, et la longue élaboration de l'aménagement de la forêt domaniale de Fontainebleau, due en partie aux soins mis à suivre les prescriptions du rapport Dorst, font que durant les deux-tiers des années 90, le débat va être faussé, parce que tous les protagonistes n'ont pas les mêmes informations.

c) Vingt ans de débats sur la création d'un parc national

Alors que les critiques anti-productivistes de la gestion de l'ONF apparaissent à certains de moins en moins admissibles, d'autres acteurs moins bien informés vont relancer le débat sur la création d'un parc national, dans le but de faire retirer à l'ONF la gestion de la forêt domaniale. Considérant que la gestion de l'ONF est néfaste, donc illégitime, ils vont utiliser le concept de parc national comme une arme anti-ONF. La place de l'ONF dans la future gestion d'un massif devenu parc national devient l'un des enjeux du débat, voire du combat, qui s'ouvre alors et qui porte sur le statut à donner à la forêt de Fontainebleau pour assurer au mieux sa protection.

En 1993, Samuel Baunée, qui a été exclu de l'AAFF, crée un « Comité pour un

Parc national à Fontainebleau », pour « *sauver l'une des plus belles forêts d'Europe, menacée par la gestion désastreuse de l'ONF qui sacrifie la diversité à la rentabilité* ». Ce CPNF dont la profession de foi demandant la création d'un Parc National est signée par de nombreuses personnalités scientifiques, milite pour le classement de la forêt en parc national, le premier en plaine de France. Il pense que seul ce statut donnerait les moyens financiers de mener, sous la surveillance du comité scientifique du parc, une véritable gestion forestière patrimoniale durable, substituant une logique de protection à une logique de production. Il rêve de faire coïncider la décision politique du classement avec le 50^{ème} anniversaire de la création de l'UICN, en octobre 1998.

Le président de la Société Nationale de la Protection de la Nature, François Ramade, est président d'honneur du CPNF. Il estime que « *dans le contexte de dégradation de la nature sans cesse accrue, propre à cette fin de siècle, la transformation en parc national de la forêt de Fontainebleau apparaît comme l'ultime chance de conserver l'exceptionnel ensemble vivant et l'unique patrimoine culturel et historique qu'elle représente* ».

Pour Didier Carbiener, « *les objectifs du futur Parc national de la forêt de Fontainebleau* » doivent être « *satisfaire le public en lui demandant en contrepartie de respecter la forêt, maîtriser les activités de loisir, reconquérir la qualité biologique de la forêt là où elle a été perdue, assurer la production de bois, car il n'y a aucune raison d'abandonner cette fonction de la forêt, reconstituer parallèlement des noyaux étendus de forêt sans exploitation* ».

Selon un sondage, 91% des Français sont favorables à cette idée de parc national à Fontainebleau. De nombreuses personnalités scientifiques compétentes, ainsi que l'UICN, l'UNESCO, l'ANVL, le CAME, les Verts soutiennent le projet. Mais, ni l'ONF, ni l'AAF, ni même le ministère de l'Environnement ne voient l'utilité de créer un tel parc.

Jusqu'en 1994, l'ONF est réticent au nouveau statut de forêt de protection, jugeant le projet trop compliqué ; mais depuis cette date, il se présente comme l'initiateur de ce classement qui ne remet pas

en cause son monopole de gestion et qu'il perçoit comme un pis-aller face au statut de parc national. Les forestiers se battent contre ce dernier projet, à cause du caractère artificiel de la forêt, de la production économique du massif, et de sa fréquentation touristique. Ils estiment qu'« *il faut trouver une autre structure, ne pas appeler ça un parc national* ».

Si l'AAF est opposée au plan d'aménagement de 1970, elle pense avoir contribué à faire infléchir la gestion de l'ONF, notamment en étant associée à l'élaboration du futur plan d'aménagement pour 1996-2015, et s'élève contre ceux qui se permettent de critiquer l'ONF. Le président de l'AFF, René-Pierre Robin, estime que le statut de parc national pourrait remettre en cause la production de bois, et n'est pas valable pour une forêt périurbaine quadrillée de routes et fréquentée : « *Nous ne voulons pas d'un sanctuaire pour scientifiques dont les manants seraient exclus* ». Les membres de l'ANVL, du CAMF, et du CPNF accusent, eux, l'AFF d'être « *la courroie de transmission de l'ONF* ». « *Les lobbies des golfeurs, des représentants des champs de course et des chasseurs qui craignent que le parc ne constitue quelques contraintes sont très actifs en son sein* ». M. Robin réplique en disant que l'AAF pratique « *le compagnonnage sans copinage* ».

En parallèle, à ce débat d'idées, des actions extrémistes sont menées par certains « écologistes », durant l'année 1994. Estimant que le dialogue est impossible, le groupe «Bleau-Combat» s'est lancé dans l'action illégale pour dénoncer la «*gestion traumatisante*» de l'ONF. De mai à décembre, trois «*éco-guerriers*» scient des panneaux ONF, taguent la maison forestière du directeur régional, ensablent le moteur d'un tracteur de débardage, plantent des clous sur des troncs d'arbre destinés à être abattus, cisailent des grillages, arrachent un millier de plans de cèdres. Après des mois de cache-cache sylvestre, Samuel Baunée, Christian Peccoud, et François Guyot sont arrêtés le 19 décembre 1995 et passent trois semaines en détention provisoire. Ces actions illégales ont comme principale conséquence la médiatisation par la grande presse des débats sur le statut de Fontainebleau.

En mai 1995, M. Carrez, le nouveau di-

recteur général de l'ONF, affirme que le nouvel aménagement conciliera « *la protection de milieux naturels exceptionnels avec une importante fréquentation du public* », et avec un niveau de production de bois, « *dont l'intérêt pour apporter les ressources nécessaires à la surveillance, à la protection et à l'accueil du public dans la forêt ne doit pas être négligé* ». Néanmoins, le CAMF et le CPNF continuent à demander que l'intégralité de la forêt ait une gestion non productiviste avec une diversité d'essences, que les hêtres ne soient pas systématiquement éliminés, que les zones humides ne soient pas détruites par drainages, etc. Ils veulent toujours la création d'un parc national qui aurait aussi l'avantage, pour eux, de supprimer la chasse. Si M. Carrez estime que le statut de parc national « *serait une situation inadaptée aux problèmes spécifiques de la forêt de Fontainebleau, tant sur le plan juridique que sur le plan technique* », le nouveau directeur régional de l'ONF, Yves Richer de Forges se dit « *ni pour, ni contre un parc national* », mais ne voit pas l'intérêt d'une « *superposition d'administration* ».

Le 15 juin 1996, le COSIROC (Comité de défense des sites et rochers d'escalade), association chargée avec d'autres de la gestion des sites naturels d'escalade, se déclare favorable au statut de forêt de protection pour le massif de Fontainebleau, favorable au projet de création du Parc Naturel Régional du Gâtinais français, et contre le projet de parc national. Dans un long texte, il développe un argumentaire correspondant à celui de la plupart des opposants au parc national. Il estime « *qu'en l'état actuel des textes, le statut de parc national est irréaliste pour la forêt de Fontainebleau, parce qu'il il faudrait fermer à la circulation l'autoroute A6 et les deux nationales à quatre voies (N5 et N7) qui la traversent, et sans doute aussi les voies ferrées ! (...)* La délimitation d'une zone périphérique semble peu compatible avec la zone urbaine de la ville de Fontainebleau, sauf à amputer une fois de plus la forêt. Les lisières et bornages de la zone centrale seraient alors soumis à une pression accrue de la spéculation immobilière, car l'appellation « *parc national* » est un outil de marketing fabuleux pour les promoteurs de tout poil ». « *Le label « parc national » risque d'augmenter inutilement cette fréquentation en n'attirant pas seulement des amateurs de*

Mis en œuvre en 2007, le Grenelle de l'Environnement invite à la création de parcs nationaux de plaine, et notamment d'un parc national forestier. Ce n'est pas Fontainebleau qui est proposé par l'ONF, mais un parc bourguignon, vers les sources de la Seine, en forêt domaniale de Chatillon. À cette occasion, l'AAF renouvelle son opposition à un parc national à Fontainebleau.

Au milieu des années 2000, l'ONF initie, au niveau national, une démarche « Forêt Patrimoine », visant à labelliser des opérations de cogestion forestière avec les collectivités locales et les associations. Actuellement, les forêts domaniales de Bercé et de Fontainebleau sont les territoires les plus avancés dans cette démarche de concertation.

En 2009, l'ANVL renouvelle ses vœux pour la création d'un parc national à Fontainebleau, et incite les communes du massif bellifontain à réfléchir à l'application de la nouvelle loi de 2006 sur les parcs nationaux. En novembre 2009, M. Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau lance le processus de réflexion qui nous réunit aujourd'hui. L'histoire est maintenant en marche.

In fine, méditons ce que Philibert Guinier écrivait en 1950 : « *Entre forestiers et protecteurs de la nature, il y a trop souvent incompréhension et antagonisme. L'entente est possible et fructueuse : l'exemple de Fontainebleau en est la preuve* ».



Forêt de Fontainebleau, Platière des Coulevreux. Photo ANVL 2012.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANDIN, P. (1990). - Les problèmes du massif de Fontainebleau, MNHN.
- BRÉSARD, P. (1995). - Passions et délits à Fontainebleau. *Le Courrier de la Nature*, 150 : 7 - 9.
- BRUNEAU DE MIRÉ, P. (1995). - Dossier sur Fontainebleau, ANVL.
- CARBIENER, D. (1995). - Splendeurs et misères de la forêt de Fontainebleau. *In* : Les arbres qui cachent la forêt - La gestion forestière à l'épreuve de l'écologie, Édisud : 54 -65.
- CHASSAIN, J. & RUTER, G. (1972). - L'extermination de la forêt française : l'exemple de la forêt de Fontainebleau. *L'Entomologiste*, T XXVIII, n°1-2 : 1 - 9.
- DALMON, H. (1914). - Un parc national en forêt de Fontainebleau, MNHN.
- DECOURT, N. (1979). - La forêt et la ville - Essai sur la forêt dans l'environnement urbain et industriel, INRA, Orléans-Versailles.
- DOIGNON, P. (1958). - La forêt de Fontainebleau, bibliographie, publication du MNHN.
- FRITSCH, P. (1997). - Les séries artistiques dans la forêt de Fontainebleau : genèse d'une perception. *In* : CORVOL, A., ARNOULD, P., HOTYAT, M. (1997). - La forêt : perceptions et représentations, GHFF-L'Harmattan, Paris : 205 - 218.
- GASSIES, G. (1998). - Le vieux Barbizon - Souvenirs de jeunesse d'un paysagiste 1852 - 1875, Réédition en fac-similé, Office d'édition du livre d'histoire, Paris, 264 p.
- GEORGEL, C. (2007). - La forêt de Fontainebleau - Un atelier grandeur nature, R. M. N. Musée d'Orsay, 207 p.
- GORLIN, C. (1997). - Forêt de Fontainebleau : un certain rendez-vous avec le parc national...approche comparative de différentes propositions pour la protection d'une forêt prestigieuse, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université Paris 8 Saint Denis, 135 p.
- GRAND-MESNIL, M.-N. (1982), La forêt de Fontainebleau en cartes postales anciennes, Éd. du Pélican, 160 p.
- JACQUIOT, C. (1972). - La forêt de Fontainebleau mise en péril par la technique des coupes rases. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 48(7-8):83-86.
- KALAORA, B. (1976). - Quelques problèmes de l'aménagement de la forêt périurbaine. Le cas de la forêt de Fontainebleau. *Revue Forestière française*.
- KALAORA, B. (1981). - Les salons verts. *In* : Tant qu'il y aura des arbres : 85 - 109.
- KALAORA, B. (1981). - Le musée vert ou le tourisme en forêt. Naissance et développement d'un loisir urbain, le cas de la forêt de Fontainebleau, Éd. Anthropos, 304 p. Réédition 1993, Le Musée vert. Radiographie du loisir en forêt.
- LARRÈRE, R. & NOUGARÈDE, O. (1993). - Des hommes et des forêts, Gallimard-Découvertes, 128 p.
- LAVANANT, M.-G. (1980).- Fontainebleau : renaissance d'une forêt. *Sciences et Avenir* 404.
- LOISEAU, J. (1970). - Le massif de Fontainebleau : généralités, Vigot frères.
- MANGIND'OUINCE, F. (1972). - Réponse à une chronique noire, note d'information ONE, 4 p.
- MAROTEAUX, V. (1991). - Les forêts périurbaines, milieu de loisir : le cas de la région parisienne à l'époque moderne et contemporaine. *In* : BIGET, J.-L., BOISSIÈRE. & HERVÉ, J.-C. (1991). - Le bois et la ville, Fontenay-Saint-Cloud, 91 - 107.
- NIER., (1970). - La forêt domaniale de Fontainebleau, *Les Amis des Arbres de la Loire* 64, 8 - 13.
- NOTTER, A. (2007). - Fontainebleau, son château et sa forêt - L'invention d'un tourisme (1820 - 1939), R. M. N., 2007, 128 p.

- NOUGARÈDE, O., LARRÈRE, R. & POU-PARDIN, D. (1987). - The Aigoual forest - theatre of latent conflicts of interest and competences. *In* : Multipurpose Agriculture and Forestry, Proceedings of the 11th Seminar of the European Association of Agricultural Economists in Motta di Livenza, Wissenschaftsverlag Vauk, Kiel : 179 - 191.
- POUPARDIN, D., LARRÈRE, R., KALAO-RA, B. & NOUGARÈDE O. (1982). - Le statut des forêts et ses contradictions. *In* : Actes du symposium international d'histoire forestière de l'IUFRO, Nancy, ENGREF : 272 - 283.
- ROBIN, A.-M. & BONNEAU, M. (1996). - Fontainebleau : potentialités et fragilité du substrat. Choix des essences opportunes. *Revue Forestière française*, XLVIII, 2 : 109 - 119.
- RUFFIER-REYNIE, C. (1992). - Fontainebleau, merveille en grand péril, *Combat Nature* 99.
- RUFFIER-REYNIE, C. (1995). - Un parc national pour la forêt de Fontainebleau ?, *Combat Nature* 111 : 25 - 30.
- RUFFIER-REYNIE, C. (1997). - Procès ONF contre « Bleau-combat ». *Le Courrier de la Nature* 163 : 10 - 11.
- RUFFIER-REYNIE, C. (1997). - Forêts d'Ile-de-France, le discours et les faits. *Combat Nature* 117 : 20 - 25.
- TENDRON, G. (1983). - La forêt de Fontainebleau, de l'écologie à la sylviculture, ONF.
- VALLAEYS, A. (2000). - Fontainebleau - La forêt des passions, Stock, Paris, 326 p.
- VECHAMBRE, M. (1991). - Fontainebleau, histoire d'une conquête. *Mappe Monde* 90(1) : 7 p.
- Collectif ou anonymes :**
- AAF, (1990). - Le Livre Vert du massif forestier de Fontainebleau.
- ANONYME, (1993a). - Comité pour un Parc National à Fontainebleau. *Combat Nature* 102, p 88.
- ANONYME, (1993b). - Un Parc National pour la Forêt de Fontainebleau. *Le Courrier de la Nature* 139, p 9.
- ANONYME, (1995). - Forêt de Fontainebleau et Parc National. *Combat Nature* 108, p 90.
- Archives de l'ONF de Fontainebleau communiquées à l'auteur par Yves Richer de Forges.
- CAMFF, (1996). - Les nouveaux projets de Plan d'aménagement à Fontainebleau.
- CAMFF, (1997). - L'application par l'ONF des directives gouvernementales récentes dans le massif de Fontainebleau.
- LA FEUILLE D'HAMADRYADES, collectif, (1995). - Comité pour un Parc National à Fontainebleau, 4, 16p.
- LA FORÊT DES POÈTES, (2007). - Fontainebleau, Hommage à Denecourt, Pôles d'images, Barbizon, 223 p. Première édition, (1855). - Fontainebleau - Paysages, Légendes, Souvenirs, Fantaisies - Hommage à C. F. Denecourt, Hachette, Paris, 368 p.



ORNITHOLOGIE

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE SES PROCHEs ENVIRONS

AUTOMNE 2006

Compilation et rédaction : Nicolas FLAMANT ⁽¹⁾

SNPN, *Passions et délits à Fontainebleau*, Le Courrier de la Nature, 1995, n°150 et n°154.

Observateurs : David BEAUDOIN (DB), Jean-Pierre BEZOU (JPB), Julien BIRARD (JB), Bernard BOUGEARD (BB), Aurore et Yohann BROUILLARD (AB, YB), Olivier CLAESSENS (OC), Jacques COMOLET-TIRMAN (JCT), Jaime CRESPO (JC), Julien DAUBIGNARD (JD), Thibaud DAUMAL (TD), Sébastien DETANTE-BRISON (SDB), Gilles FERMENT (GF), Nicolas FLAMANT (NF), Fabrice HERBLOT (FH), Cécile HIGNARD (CH), Sylvain HOUPERT (SH), Xavier JAPIOT (XJ), Claude LAGARDE (CL), Olivier LAPORTE (OL), Guillaume LARREGLÉ (GL), Francis LETURMY (FL), Jean-Marc LUSTRAT (JML), Jacques MARGAS (JM), Éric MARTIN (EM), Yves MASSIN (YM), André MOMERENCY (AM), Benoît PAEPEGAEY (BP), Christophe PARISOT (CP), Sylvestre PLANCKE (SP), Benoît SEGERER (BS), Didier SÉNÉCAL (DS), Jean-Philippe SIBLET (JPS), Sébastien SIBLET (SS), Laurent SPANNEUT (LS), Léon VANNIEKERK (LV), Sylvain VINCENT (SV), Maxime ZUCCA (MZ).

INTRODUCTION

La pression d'observation est, d'une part, assez constante avec une moyenne de 23 dates d'observations/mois et, d'autre part, considérable au regard des 115 jours pour lesquels des données ont été enregistrées. Une cinquantaine de personnes ont participé aux suivis.

Les sites suivis de façon régulière sont nombreux. Ils se trouvent

majoritairement au sein des vallées humides (Yonne, Seine, Loing, Orvanne, Lunain), atteignant à l'est les vastes ensembles inondables en amont de Nogent-sur-Seine. Au nord-ouest, le massif de Fontainebleau reste un site d'observation régulier. De façon moins systématique, des données proviennent des plaines agricoles adjacentes aux vallées. Elles s'étendent au sud-est jusqu'au département de l'Yonne, au nord-est avec les entités agricoles de la « Brie française » et de la « Brie centrale » et à l'ouest avec le « Gâtinais ». Enfin, des observations nous parviennent plus ponctuellement du sud-ouest (« Bocage Gâtinais ») où des mosaïques d'habitats naturels restent relativement bien préservées.

Parmi les 188 espèces recensées, signalons particulièrement la donnée exceptionnelle d'une Glaréole à ailes noires en plaine de Chanfroy, pour laquelle, néanmoins, aucune photo ni fiche d'homologation n'existent. De façon moins occasionnelle, insistons sur les observations des rares migrateurs suivants : Grèbe jougris, Héron garde-bœufs, Spatule blanche (1^{re} mention pour le département de l'Yonne), Tournepierrre à collier. Soulignons enfin les notes inquiétantes concernant l'état des populations locales de Mésange boréale et de Moineau friquet, pour lesquels les probabilités de contact deviennent de plus en plus faibles.

MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

Lorsque les contacts sont suffisamment nombreux, des représentations graphiques ont été réalisées par espèce à partir des effectifs relevés sur un réseau de sites suivis par

⁽¹⁾ 6, Allée Frédégonde - 77250 ECUELLES

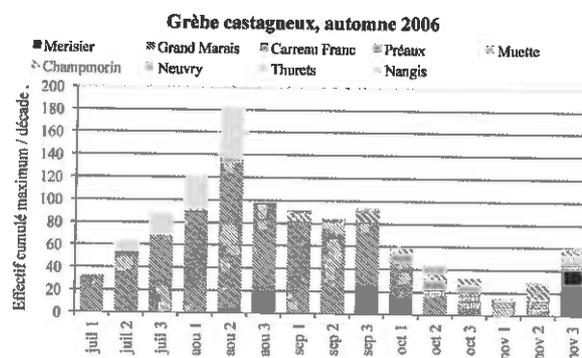
l'ANVL de façon décadaire (du 1^{er} au 10 du mois : 1^{re} décennie, du 11 au 20 : 2^e décennie et du 21 au 31 : 3^e décennie). Ainsi, figurent en abscisse des représentations graphiques les premières lettres des mois suivies du chiffre de décennie concernée. Exemple : « juil 1 » correspond à des dates comprises entre le 1/07 et le 10/07. Il est alors envisageable de mettre en évidence des pics migratoires sur une décennie précise. Les effectifs maxima par décennie ont été retenus par site et ont été cumulés entre sites, mettant ainsi en évidence une éventuelle « vague » de passage. Malgré les avantages de cette méthode, quelques biais peuvent être évoqués : est-ce que les sites suivis sont suffisamment représentatifs pour mettre en évidence des pics migratoires ? D'autre part, il peut exister des échanges d'oiseaux similaires entre sites, traduisant ainsi parfois quelques probables erreurs au niveau des cumuls. La légende suivante est valable pour l'ensemble des figures : abondance maximale de l'espèce concernée de juillet à novembre 2006 sur un réseau de sites précisés et suivis de façon décadaire.

L'ensemble des contacts sont datés et localisés. Figurent dans les indications de lieu : commune/lieu-dit. Hors de Seine-et-Marne, le lieu-dit est suivi du numéro de département auquel il appartient : Fontaine-Mâcon/Monifry-10. Le lieu-dit « Préaux » a été maintenu pour désigner le plan d'eau situé à Marolles-sur-Seine/Les Prés Hauts du fait de son utilisation passée et courante. 35 espèces, pour lesquelles aucun élément particulier n'a été relevé, n'ont pas été traitées dans la synthèse : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Choucas des tours, Chouette effraie, Chouette hulotte, Corbeau freux, Corneille noire, Faisan de Colchide, Geai des chênes, Grimpereau des jardins, Martin-pêcheur d'Europe, Merle noir, Mésanges à longue queue, bleue, charbonnière, huppée, noire et nonnette, Moineau domestique, Perdrix grise, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic mar, Pic vert, Pie bavarde, Pigeon biset, Pinson des arbres, Roitelets huppé et triple-bandeau, Rougequeue noir, Sittelle torchepot, Tarier pâtre, Tourterelle turque, Troglodyte mignon et Verdier d'Europe.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX, *Tachybaptus ruficollis*

Des regroupements postnuptiaux se produisent dès le début du mois de juillet et s'intensifient jusqu'en août pour atteindre en 2^e décennie un effectif cumulé de 183 individus, dont 70 % se trouvaient à Varennes-sur-Seine/Grand Marais. Par comparaison, le pic s'était produit en 2005 en 3^e décennie d'août. La dispersion se poursuit progressivement jusqu'à la fin du mois d'octobre, laissant place aux premiers hivernants locaux. Outre les sites de Bassée, soulignons le rôle des bassins de lagunage de la sucrerie de Nangis : 46 oiseaux le 31/08, JB & MZ. L'espèce fréquente également les cours d'eau comme la Seine, mais cela concerne des individus le plus souvent isolés.



Sites concernés : Nangis/sucrerie, Villiers-sur-Seine/les Thurets, Jaulnes/Neuvry, Balloy/Champmorin, Marolles-sur-Seine/Préaux, La Muette et Carreau Franc, Varennes-sur-Seine/Grand Marais & le Merisier.

GRÈBE HUPPÉ, *Podiceps cristatus*

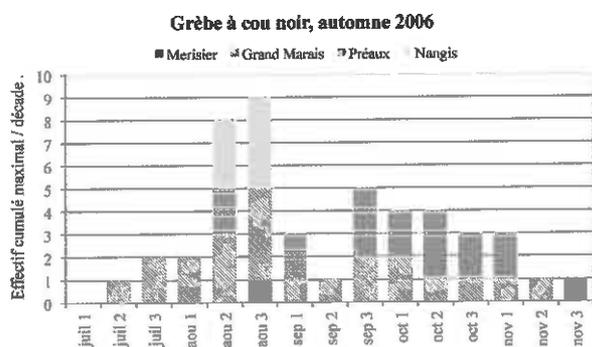
La reproduction s'étale jusqu'en fin d'été avec encore 1 adulte couveur le 19/08 à Marolles-sur-Seine/Motteux (JPS). Une augmentation des effectifs se produit jusqu'en 3^e décennie de septembre sur les plans d'eau vastes et profonds. Les maxima sont atteints notamment les 27/08 avec 150 individus à Varennes-sur-Seine/le Merisier (SV), 25/09 avec 54 individus à Marolles-sur-Seine/Préaux et 9/11 avec 89 oiseaux à Cannes-Écluse/les Seiglats (NF).

GRÈBE JOUGRIS, *Podiceps grisegena*

1 individu de 1^{re} année stationne à Jaulnes/Neuvry les 17 et 18/10 et le 6/11 (NF, JC, MZ). Les observations restent très rares dans notre secteur d'étude.

GRÈBE À COU NOIR, *Podiceps nigricollis*

Le site de Varennes-sur-Seine/Grand Marais concentre les effectifs les plus élevés : 4 oiseaux les 23 et 29/08 (MZ & NF). Le mouvement automnal semble se produire autour du moins d'août. Des variations d'effectifs sont encore visibles jusqu'à fin octobre. Trois autres sites accueillent l'espèce et notamment les bassins de la sucrerie de Nangis (1 immature le 27/08, LS, et 4 oiseaux le 31/08, MZ). Plus généralement, le Grèbe à cou noir devient régulier tout au long de l'année mais semble très localisé. Les effectifs restent encore modérés.



Sites concernés : Nangis/sucrerie, Marolles-sur-Seine/Préaux, Varennes-sur-Seine/Grand Marais & Le Merisier

GRAND CORMORAN, *Phalacrocorax carbo*

Alors que les colonies de reproduction sont peu à peu désertées de juillet à fin août (encore 90 oiseaux le 16/08 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc), la vallée de la Seine voit arriver de nombreux migrants au cours des 3^e décennie d'octobre et 1^{re} de novembre, à en juger par les effectifs élevés comptabilisés sur plusieurs sites : 102 pêchent à Varennes-sur-Seine/Grand Marais et un vol de 184 individus venant du nord se pose à Cannes-Écluse/les Seiglats le 9/11 (NF).

BUTOR ÉTOILÉ, *Botaurus stellaris*

1 individu le 30/09 à Varennes-sur-Seine/Le Merisier (JPS). D'une manière générale, l'espèce est irrégulière. Le secteur

est peu favorable à ses stationnements étant donné les surfaces réduites des roselières se développant sur une minorité de plans d'eau.

BUTOR BLONGIOS, *Ixobrychus minutus*

Noté à Bazoches-lès-Bray/Champmorin les 4, 5 et 19/08 (NF, JPS). Un deuxième couple a niché au sein d'une propriété privée à Gravon (BB). Un dernier contact est enregistré au marais de Larchant le 27/09 (DS).

HÉRON BIHOREAU, *Nycticorax nycticorax*

L'essentiel des observations provient du Carreau Franc à Marolles-sur-Seine. Un maximum de 6 juvéniles y sont vus le 11/07 (NF). Les 3 derniers adultes y seront notés le 26/07 (JPS), tandis qu'un juvénile stationnera jusqu'au 2/09 (OL). Alors que cette colonie semble désormais bien établie et en progression, d'autres mentions ont été recueillies plus en amont vers Balloy/Champmorin, secteur qui présente de nombreux habitats favorables à sa reproduction : 1 adulte le 16/07 (DB) et 1 juvénile le 2/09 (NF & CP). Néanmoins, aucun autre indice n'a pu être relevé. Par ailleurs, une dernière donnée provient d'une ancienne gravière à Bois-le-Roi/Orée du bois avec 1 juvénile le 30/09 (pas de reproduction sur site, JML).

AIGRETTE GARZETTE, *Egretta garzetta*

La vallée de la Seine concentre la majorité des données : contacts fréquents enregistrés particulièrement à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (38 dates du 10/07 au 27/11, NF & GL) et dans une moindre mesure à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (1 à 2 individus du 23/08 au 7/09, FH, JPS, MZ, NF). Quelques contacts ont lieu en vallée du Loing, dont 1 oiseau le 27/08 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (PL). Les stationnements automnaux sont maintenant annuels.

GRANDE AIGRETTE, *Ardea alba*

1 oiseau dès le 30/08 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JC). Les contacts du mois de septembre sont ponctuels et concernent des individus isolés (le 11 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques, le 20 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais, le 24 à Pont-sur-Seine/Dames Jules-10 et le 25 à Villiers-sur-Seine/les Thurets). Elle est vue au marais d'Épisy le

9/10 (SDB). Les effectifs augmentent et la durée des stationnements s'allonge en 1^{re} décade de novembre : 6 à 7 individus distincts sont repérés entre Varennes-sur-Seine et Jaulnes. Elle est notée à l'est jusqu'à Noyen-sur-Seine le 30/11 (AM). Jusqu'à 4 oiseaux s'alimentent ensemble à Cannes-Écluse/les Seiglats le 27/11 (NF). Les stationnements automnaux de la Grande Aigrette sont annuels et les effectifs sont stables depuis plusieurs années et compris entre 5 et 10 à cette période.

HÉRON GARDE-BŒUFS, *Bubulcus ibis*

2 le 15/08 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JC). Cette espèce stationne très irrégulièrement dans notre secteur d'étude et les effectifs concernés sont toujours faibles.

HÉRON CENDRÉ, *Ardea cinerea*

Quelques regroupements notables sont enregistrés à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (12 oiseaux les 16 et 29/08, MZ & NF), à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (8 individus le 20/09) et à Villeneuve-la-Guyard/La Chapelotte-89 (13 le 4/11, NF). Aucun mouvement migratoire n'a pu être décelé.

HÉRON POURPRÉ, *Ardea purpurea*

1 dès le 25/07 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (GL), 1 le 27/07 à Noyen-sur-Seine/Pormain (NF), 2 le 23/08 au marais de Larchant (DS), 1 immature le 2/08 au marais d'Épisy (LS et al.), 1 autre stationne du 4/08 au 3/09 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (JB, JPS, MZ, NF & YB), 1 oiseau de 1^{re} année est vu le 1/09 à Bazoches-lès-Bray/Champmorin (MZ) et 1 dernier le 26/09 à Cannes-Écluse/les Seiglats (NF).

CIGOGNE NOIRE, *Ciconia nigra*

Hormis la donnée d'un oiseau le 19/08 au-dessus de Varennes-sur-Seine/le Merisier (FL), les données sont centrées en 1^{re} décade de septembre et concernent des oiseaux en migration active vers le sud-ouest : 3 le 1/09 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (NF), 2 puis 6 individus respectivement les 2 et 7/09 à Nogent-sur-Seine/Monteuil-10 et Saint-Aubin / La Chapelle-Godefroy-10 (FL & YB). Même si les données sont rares, l'automne reste la meilleure période pour observer l'espèce sur le territoire d'étude.

CIGOGNE BLANCHE, *Ciconia ciconia*

CL observe une quinzaine d'oiseaux posés à Saint-Agnan-89 le 21/08. 1 survole Marolles-sur-Seine/Carreau Franc le 22/08 (MZ). 3 passent la nuit du 31/08 à hauteur de Jaulnes (CH). 1 individu se dirige vers le sud-ouest le 1/09 en passant au-dessus de Villiers-sur-Seine/les Thurets (NF).

SPATULE BLANCHE, *Platalea leucorodia*

1 oiseau de 1^{re} année est noté les 28 et 29/08 à Villeneuve-la-Guyard/La Chapelotte-89 (NF), constituant la première mention référencée et publiée pour l'Yonne. 2 individus distincts stationnent séparément en 3^e décade de septembre dans le secteur de Marolles-sur-Seine : les 20 et 25 au Carreau Franc, le 25 aux Préaux (NF) et le 27 à Barbey (JC). Elle est notée à Varennes-sur-Seine/Grand Marais le 27 (JC). Malgré ces quelques données, l'espèce est considérée comme rare aux passages.

CYGNE TUBERCULÉ, *Cygnus olor*

Deux sites principaux concentrent les immatures des années passées auxquels se joignent la production des niches locaux. Les maxima sont enregistrés à Varennes-sur-Seine/le Merisier (55 le 29/07) et à Barbey (66 le 26/11, JPS).

CYGNE NOIR, *Cygnus atratus*

1 individu stationne à Marolles-sur-Seine/Préaux le 20/08 (SH). Un individu, certainement le même, est vu à Barbey le 20/09 et les 7 et 21/10 (JC & JPS). 1 individu sera aussi noté le 26/11 à Jaulnes/Neuvry (JPS). L'espèce est présente annuellement le long de la Basée à raison de plusieurs individus (d'origine introduite) et semble relativement mobile.

OIE CENDRÉE, *Anser anser*

24 notées le 29/10 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (JM) puis 2 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc les 30/10 et 1/11 (JCT). L'origine de ces deux derniers individus reste incertaine du fait de la présence commune avec l'espèce suivante. 45 oies sont notées au dessus de Brie-Comte-Robert le 3/11 (Stéphane THOMIN).

OIE D'ÉGYPTE, *Alopochen aegyptiacus*

1 cas de reproduction signalé le

26/07 à La Chapelle-Gauthier (2 adultes avec 4 poussins, Edo LIN). Plus ponctuellement, signalons la présence de 8 individus le 7/10 à Jaulnes/Neuvry (JPS) et de 2 le 1/11 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JCT).

BERNACHE DU CANADA, *Branta canadensis*

L'espèce fréquente régulièrement la vallée du Loing (effectif maximum de 78 individus vus le 1/07 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques, GL) et la vallée de la Seine de Bois-le-Roi à Bray-sur-Seine (maximum noté le 29/07 à Varennes-sur-Seine/le Merisier avec 80 oiseaux, JPS). Elle est notée jusqu'à Nangis (sucrierie) le 27/08 à raison de 44 oiseaux (LS). Elle est plus irrégulière en amont. Les seules données proviennent de Jaulnes/Neuvry les 27 et 29/07 avec respectivement 14 et 17 individus (NF, JPS). Aucune donnée ne provient de la Bassée auboise.

TADORNE DE BELON, *Tadorna tadorna*

Le couple reproducteur établi à Nangis/sucrierie produira 2 juvéniles à l'envol. Ces derniers resteront jusqu'au 31/07 (MZ & BS). Passé cette date, 2 immatures seront repérés 2 jours plus tard à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (GL, JC, JCT) et y séjourneront jusqu'au 8/08. Le site de Marolles-sur-Seine/Carreau Franc abritera également 2 immatures du 16 au 29/08 (JPS, MZ, NF, YM) et du 26/10 au 27/11. L'ensemble des contacts pourrait concerner les juvéniles nés à Nangis.

CANARD SIFFLEUR, *Anas penelope*

1 seule donnée répertoriée en juillet (4 oiseaux le 25/07 à Marolles-sur-Seine/Préaux), aucune en août et beaucoup plus fréquent en septembre et en octobre, notamment à Varennes-sur-Seine/Grand Marais à raison de 1 à 2 individus. Le maximum est relevé le 27/11 à Balloy/Champmorin avec 6 individus (NF, GL).

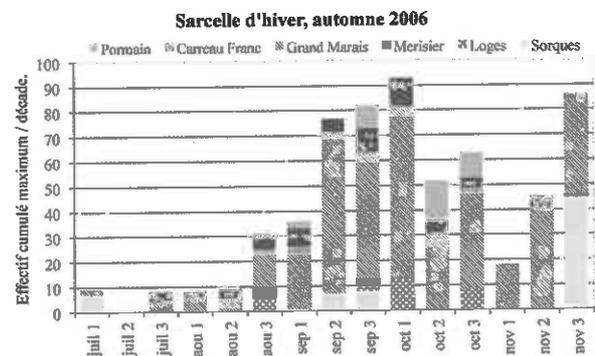
CANARD CHIPEAU, *Anas strepera*

Après un mois de juillet sans donnée, quelques individus sont signalés à Marolles-sur-Seine (Carreau Franc et Préaux) durant tout le mois d'août. Les effectifs augmentent peu à peu à partir de la 3^e décennie d'août pour osciller entre 5 et 10 individus. Il faut attendre la 3^e décennie d'octobre pour qu'une progres-

sion plus nette se produise : 8 le 21/10, 10 le 8/11, 14 le 12 et 26 le 26/11 à Barbey (JC, JPS) et 20 le 11/11 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (SV). Le site de l'étang de Moret à Écuellen centre également de nombreux individus sans qu'aucun comptage précis n'ait été assuré.

SARCELLE D'HIVER, *Anas crecca*

Des données précoces proviennent de Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques le 1/07 (7 individus, GL) et Varennes-sur-Seine/Grand Marais le 7/07 (2 individus, MZ). Les suivantes apparaissent à la fin du mois d'août pour atteindre un maximum en 1^{re} décennie d'octobre, avec notamment 68 individus notés sur ce dernier site le 2 (NF) et 12 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc le 3 (JC). Soulignons l'existence de regroupements conséquents sur les bassins de décantation de la sucrierie de Bray-sur-Seine : 36 le 19/08 et 70 le 7/10 (JPS).



Sites concernés : Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques, La Grande Paroisse/ Pièce des Loges, Varennes-sur-Seine/le Merisier et Grand Marais, Marolles-sur-Seine/Carreau Franc, Noyen-sur-Seine/Pormain

SARCELLE CANNELLE, *Anas cyanoptera*

1 femelle notée le 1/09 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (MZ). Cet individu est considéré comme échappé de captivité.

CANARD COLVERT, *Anas platyrhynchos*

Plusieurs nichées non volantes sont observées en 1^{re} décennie d'août. Les effectifs restent faibles. Les plus élevés sont notés à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc, avec plusieurs centaines d'oiseaux du 19/08 au 27/11 (pic atteint le 24/10 avec 335 oiseaux).

CANARD PILET, *Anas acuta*

1^{er} individu noté du 20/09 (date

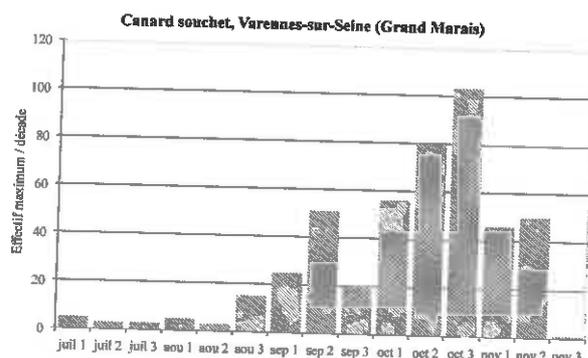
automnale la plus précoce) au 11/11 (NF, SV) à Varennes-sur-Seine/Grand Marais. Quelques contacts ponctuels et unitaires ont lieu à la mi-octobre à Balloy (3 le 11/10), Marolles-sur-Seine (2 le 11/10) et Barbey (4 le 18/10, JC).

SARCELLE D'ÉTÉ, *Anas querquedula*

Contactée dès la fin du mois de juillet avec 2 oiseaux le 27 à Noyen-sur-Seine/Pormain (NF) et 4 le 31 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JC). De nombreux sites accueillent quelques individus au cours des 1^{re} et 2^e décades d'août. Les stationnements les plus nombreux se produisent à Varennes-sur-Seine/Grand Marais, où l'espèce est présente du 4/08 au 2/10 avec un maximum enregistré le 11/09 avec 22 oiseaux (FH).

CANARD SOUCHET, *Anas clypeata*

31 contacts de juillet à novembre à Varennes-sur-Seine/Grand Marais. Le maximum y est atteint le 24/10 avec 103 oiseaux (NF). Il se pourrait qu'un développement très important d'invertébrés aquatiques soit à l'origine de cette concentration. Aucun autre site n'accueille de tels effectifs. Seuls quelques groupes sont notés plus ponctuellement à Marolles-sur-Seine ou à Balloy/Champmorin (respectivement 6 et 11 le 5/08, NF).



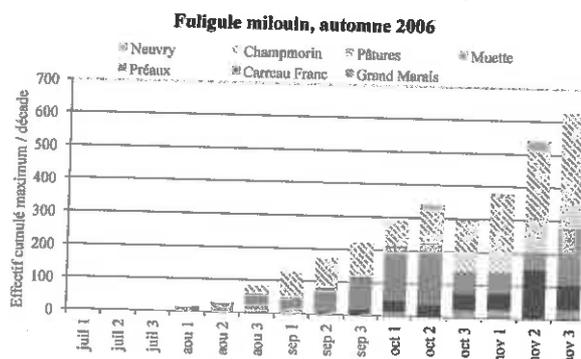
NETTE ROUSSE, *Netta rufina*

Des nichées non volantes sont observées tardivement : 1 femelle avec 3 poussins à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (MZ) et 1 femelle avec 7 poussins à Varennes-sur-Seine/le Merisier (SV) le 23/08. Passée cette fin de période d'élevage des jeunes, l'espèce se concentre entre Marolles-sur-Seine à l'ouest et Bazoches-lès-Bray à l'est, avec un maximum relevé à Marolles-sur-Seine/Motteux de 24 individus le 26/11 (JPS). Les autres sites

fréquentés n'accueillent que quelques unités.

FULIGULE MILOUIN, *Aythya ferina*

Quelques individus stationnent en juillet mais les effectifs croissent réellement à partir du mois d'août. L'espèce se concentre majoritairement sur de vastes pièces d'eau, comme à Balloy/Champmorin où ses effectifs augmentent jusqu'à la fin de la période étudiée pour atteindre 276 individus au 27/11 (NF & GL). Le plan d'eau de l'Orée du bois à Bois-le-Roi concentre environ 150 oiseaux dès le mois d'octobre (JML).



Sites automne 2006 : Jaulnes/Neuvery, Balloy/Champmorin, Villeneuve-la-Guyard/La Chapelote-89, Marolles-sur-Seine/La Muette, Préaux et Carreau Franc, Varennes-sur-Seine/Grand Marais

FULIGULE NYROCA, *Aythya nyroca*

1^{re} mention automnale jugée assez précoce avec 2 individus le 11/09 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (FH), 1 les 10 et 26/10 (NF, JC) et les 6 et 26/11 (MZ, JPS) à Balloy/Champmorin, 1 les 25 et 26/10 à Marolles-sur-Seine/Préaux. L'espèce est assez régulière en Bassée mais les effectifs sont toujours faibles.

FULIGULE MORILLON, *Aythya fuligula*

De jeunes nichées sont observées jusqu'en dernière décade de juillet (18 familles le 29/07 à Varennes-sur-Seine/le Merisier, JPS). Des regroupements de nichées expliquent l'augmentation des effectifs jusqu'à la mi-septembre (maximum noté de 127 individus à Varennes-sur-Seine/Grand Marais le 11/09, FH). Ils décroissent ensuite avec la dispersion des jeunes puis atteignent, en début d'hivernage, 50 à 150 oiseaux selon les sites. Les plans d'eau de Cannes-Écluse concentrent les densités les plus élevées

(146 individus aux Seiglats le 27/11, NF).

GARROT À ŒIL D'OR, *Bucephala clangula*

Les arrivées se produisent dès le début du mois de novembre : 1 le 6/11 à Marolles-sur-Seine/Préaux (MZ), 1 le 27/11 à Balloy/Champmorin (NF & GL), sites d'hivernage annuel.

BONDRÉE APIVORE, *Pernis apivorus*

Le passage s'opère dès le mois de juillet, atteint son maximum en août (une dizaine de mentions en Bassée dont un groupe de 6 individus le 30/08 au-dessus de Courcelles-en-Bassée/la Muette (LS) et le 31/08 à Neuvry en vol vers le sud, MZ & JB) et s'achève en septembre. La dernière donnée date du 17/09 à Pont-sur-Seine/Pont-Saint-Louis-10 (YB & GF).

MILAN NOIR, *Milvus migrans*

7 individus le 22/07 à Nogent-sur-Seine/Monteuil-10 et 4 à Saint-Aubin (décharge, YB & TD), 1 les 29 et 31/08 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (MZ, JB), 1 le 3/09 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (JC) et 1 dernier le 21/09 vers Pilvernier-45 (LS).

MILAN ROYAL, *Milvus milvus*

4 mentions automnales : JPS en observe 1 le 1/10 puis 3 le 15/10 au-dessus de Saint-Germain Laval/coteau de Tréchy ; JCT en note un à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc le 30/10 et 1 autre survole la plaine de Bazoches-les-Bray le 11/10 (JC).

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC, *Circaetus gallicus*

1 contact à Arbonne-la-forêt/plaine de Chanfroy le 21/07 (JCT).

BUSARD DES ROSEAUX, *Circus aeruginosus*

Le couple nicheur du marais de Larchant produit 1 jeune observé le 23/08 (DS). Seuls 3 contacts sont enregistrés en juillet (1 donnée le 11/07 à Noyen-sur-Seine/Pormain) mais le passage s'accroît d'août à septembre : 1 les 4 et 5/08 à Balloy/Champmorin et Varennes-sur-Seine/Grand Marais (NF). 1 femelle est notée le 22/08 à Marolles-sur-Seine/Préaux (MZ), les 27/08, 11 et 12/09 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (FL), 3 individus le 6/09 à Compigny-89 (LS). La migration est perceptible lors des journées du 17/09 avec 4 individus

à Marnay-sur-Seine/Le Grand Mort-10 et Pont-sur-Seine/L'Essart-10 (YB & GF) et des 21, 22 et 24/09 à Nogent-sur-Seine et Pont-sur-Seine (YB). JC signale 1 individu en plaine de Bazoches-les-Bray, 1 à Villiers-sur-Seine/les Thurets et 2 à Gironville le 20/09. 3 individus sont contactés en plaine de Bazoches-les-Bray le 23/09 (JC). Dernier contact opéré le 10/10 à Balloy/Champmorin (NF).

BUSARD SAINT-MARTIN, *Circus cyaneus*

2 ou 3 contacts d'un à deux individus mensuellement à Villiers-sur-Seine/les Thurets (NF) tandis que les autres données sont plus ponctuelles, avec notamment 1 individu le 20/08 et 1 juvénile volant les 23 et 29/08 à Varennes-sur-Seine/le Merisier (SH, MZ), 2 le 26/08 en plaine de Bazoches-les-Bray (LS), 10 individus chassent en plaine entre Compigny-89 et Sergines-89 le 6/09 (LS), 1 le 17/10 à Jaulnes/Neuvry (NF), 1 mâle le 11/11 au marais d'Épisy (OL), 2 femelles le 26/11 à Balloy/Champmorin (JPS).

BUSARD CENDRÉ, *Circus pygargus*

1 femelle adulte notée le 19/07 à Parsles-Romilly-10 (YB) et 1 le 19/07 à Pilvernier (LS). Les derniers oiseaux seront vus le 6/09 : JC en observe 1 en plaine de Bazoches-les-Bray ainsi que LS entre Compigny-89 et Sergines-89.

AUTOUR DES PALOMBES, *Accipiter gentilis*

OC observe un mâle le 3/08 en dehors de la zone d'étude habituelle de l'ANVL (forêt de Sénart). 1 juvénile volant est noté le 18/09 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (JC) et 1 mâle longe le coteau de Tréchy à Saint-Germain-Laval les 14 et 15/10 (JPS).

ÉPERVIER D'EUROPE, *Accipiter nisus*

1 le 31/08 à Noyen-sur-Seine/Pormain (MZ), 1 le 3/09 à Marolles-sur-Seine/Préaux (JC), 1 le 30/09 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JPS), 1 le 10/10 à Villiers-sur-Seine/les Thurets, 1 le 25/10 à Jaulnes/Neuvry (JC), 1 le 31/10 à Balloy/Champmorin et Varennes-sur-Seine/Grand Marais (NF), 1 le 8/11 à Barbey (JC). Le suivi de l'espèce en migration n'est pas suffisant pour évaluer l'intensité de ce passage automnal, qui doit très probablement être bien plus marqué.

BUSE VARIABLE, *Buteo buteo*

Les contacts sont fréquents en vallée de la Seine et concernent des individus isolés ou par paires. Quelques regroupements sont notés ponctuellement en période migratoire : 8 individus le 9/09 et 10 le 20/09 à Villiers-sur-Seine/Les Thurets (JC), 3 le 25/09 à Jaulnes/Neuvry et le 7/10 à Balloy/Champmorin (NF).

BALBUZARD PÊCHEUR, *Pandion haliaetus*

Les observations automnales ainsi que les stationnements sont fréquents en vallée de la Seine. Le 1^{er} migrateur est noté le 16/08 au-dessus de Courcelles-en-Bassée (NF). La migration s'accroît au mois de septembre : 1 le 2/09 à Nogent-sur-Seine/Monteuil-10 et Crancey/Pont Rouge-10 (YB & FL), 1 les 12 et 20/09 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (FL, SP), 2 le 17/09 à Pont-sur-Seine/l'Ermitage-10 et 1 à Périgny-la-Rose/Le Mort du Saule-10 (YB & GF), 2 le 18/09 au marais d'Épisy (JC), 1 le 21/09 vers Pilvernier (LS), 1 le 25/09 au-dessus de Nogent-sur-Seine-10 (YB), 1 pêche avec échec à Noyen-sur-Seine le 27/09 (AM), 1 stationne du 24/09 au 3/10 à Marolles-sur-Seine/Préaux (JC, JPS, MZ, NF). Les dernières mentions proviennent d'un étang privé à Noyen-sur-Seine où 2 individus pêchent le 22/10. L'un des deux y restera jusqu'au 24/10 (AM).

FAUCON CRÉCERELLE, *Falco tinnunculus*

Des données existent jusque fin novembre sur quelques sites où l'espèce se reproduit : Villiers-sur-Seine/les Thurets, Jaulnes/Neuvry, Balloy/Champmorin, Varennes-sur-Seine/Grand Marais & le Merisier. Jusqu'à 6 individus sont notés les 19 et 31/08 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (JPS, MZ).

FAUCON ÉMERILLON, *Falco columbarius*

1 chasse le 22/10 à Balloy et à Jaulnes/ferme d'Isle (YM).

FAUCON HOBÉREAU, *Falco subbuteo*

Aucun renseignement particulier concernant d'éventuelles aires de reproduction. Il est mentionné assez régulièrement en Bassée. Dernier contact le 1/10 (2 oiseaux) à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS).

FAUCON PÈLERIN, *Falco peregrinus*

Les données proviennent essentiellement du couple installé sur la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine : YB observe la femelle au nichoir le 4/09 et le couple le 29/09. Ailleurs, LS signale un mâle adulte stationnant au sein de la plaine agricole entre Compigny-89 et Sergines-89 le 6/09.

PERDRIX ROUGE, *Alectoris rufa*

2 individus observés à Larchant/Bonnevault et à La Chapelle-la-Reine/carrière le 26/07 (XJ), 3 le 30/09 à Jaulnes/Neuvry (JPS) et 1 le 4/11 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (NF).

RÂLE D'EAU, *Rallus aquaticus*

Des stationnements prolongés de quelques oiseaux se produisent à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (du 9/08 au 3/10), à Balloy/Champmorin (du 13/08 au 27/11) ainsi qu'à Écuellen/étang de Moret. Plus ponctuellement, 2 oiseaux sont notés le 24/08 au Plessis-Picard (MZ), 1 le 12/09 au marais d'Épisy (LS) et 1 à Arbonne-la-forêt/plaine de Chanfroy le 29/09 (JCT). Les sites pourvus d'une riche ceinture héliophytique et de roselières sont fréquemment occupés au passage postnuptial.

POULE D'EAU, *Gallinula chloropus*

Des regroupements postnuptiaux conséquents sont observés sur les bassins de lagunage de la sucrerie de Nangis : 12 familles le 24/07, 50 individus le 18/08 (MZ).

FOULQUE MACROULE, *Fulica atra*

Les effectifs augmentent jusqu'en dernière décade d'août (810 à Balloy/Champmorin et 360 à Marolles-sur-Seine/Préaux). Ils chutent ensuite de façon plus ou moins prononcée selon les sites. À la fin de l'automne, les deux sites précédents concentrent les plus importantes troupes avec encore plus de 300 oiseaux chacun en dernière décade de novembre.

GRUE CENDRÉE, *Grus grus*

15 individus survolent la station d'écologie forestière de Fontainebleau le 17/10 (CP). Le passage est très nettement sous décrit.

ÉCHASSE BLANCHE, *Himantopus himantopus*

1 oiseau du 11 au 17/07 à Jaulnes/

Neuvry (MZ, NF). De façon générale, cette espèce est irrégulière aux passages. Les stationnements se produisent sur un très faible nombre de sites caractérisés notamment par la présence de nombreux îlots graveleux, de berges en pente douce laissant apparaître de larges vasières exondées. Les sites de Varennes-sur-Seine/Grand Marais, Marolles-sur-Seine/Carreau Franc et Jaulnes/Neuvry paraissent les plus attractifs.

OEDICNÈME CRIARD, *Burhinus oedicnemus*

YM mentionne 11 individus stationnant dans une prairie fauchée le 1/07 à Champmotteux-91. LS en observe 2 le 29/08 à Mondreville. L'absence de prospections ciblées au sein de la plaine agricole ne permet pas de statuer sur l'espèce à l'automne.

GLARÉOLE À AILES NOIRES, *Glareola nordmanni*

1 donnée exceptionnelle nous a été transférée par Gérard NOCLE par courriel. L'espèce aurait été vue en plaine de Chanfroy à Arbonne-la-forêt à raison d'un oiseau vu tôt dans la matinée du 14/07. L'oiseau ne sera pas revu par la suite. Cette observation constituerait une première mention francilienne de l'espèce, considérée comme occasionnelle dans la moitié nord de la France (Dubois et al., 2008). Une description sommaire a été fournie mais aucune photo ni fiche d'homologation n'ont été réalisées.

PETIT GRAVELOTT, *Charadrius dubius*

Le maximum est relevé à Varennes-sur-Seine/Grand Marais avec 8 oiseaux le 22/08 (MZ). La fréquence des contacts est maximale à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc avec 23 mentions dont la plus tardive de l'année : 1 individu le 21/10 (JC).

GRAND GRAVELOTT, *Charadrius hiaticula*

Les stationnements automnaux se produisent de la dernière décennie de juillet (1 le 24/07 à Nangis, MZ) à la première d'octobre (1 le 7/10 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc, NF). Les effectifs concernés sont faibles. Le pic du passage semble avoir lieu en 1^{re} décennie de septembre (8 individus cumulés sur trois sites, dont 4 oiseaux à Nangis le 7/09, MZ).

PLUVIER DORÉ, *Pluvialis apricaria*

Peu de données automnales avec toutefois une mention précoce de 2 oiseaux le 10/09 au Plessis-Picard (JC). Ce même observateur en note 88 le 18/10 puis 150 le 21/10 en plaine de Bazoches-les-Bray et 3 le 31/10 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc. FH comptabilise environ 300 individus au milieu de Vanneaux stationnant à l'aérodrome de Villaroche. 74 survolent Villiers-sur-Seine/les Thurets le 15/11 (NF), enfin 20 oiseaux sont vus le 26/11 à Balloy/Champmorin (JPS).

PLUVIER GUIGNARD, *Charadrius morinellus*

1 individu est repéré au sein d'un groupe de Vanneaux huppés le 6/09 entre Compiigny-89 et Sergines-89, constituant la première mention pour notre secteur d'étude (LS).

VANNEAU HUPPÉ, *Vanellus vanellus*

Les premiers regroupements sont observés dès le début du mois de juillet même si les effectifs sont faibles : 12 oiseaux le 1/07 à Montigny-sur-Loing (GL). Ils s'étoffent rapidement pour atteindre plusieurs centaines sur les gravières en eau à la fin du mois (plus de 400 oiseaux le 17/07 à Jaulnes/Neuvry). Ils ne cessent d'augmenter jusqu'en novembre. Des sites concentrent de grosses troupes comme l'aérodrome de Villaroche, où environ 4 000 oiseaux sont comptabilisés le 1/11 (FH), ou la plaine cultivée au sud de Varennes-sur-Seine où 10 000 oiseaux stationnaient le 26/11 (JPS).

BÉCASSEAU MAUBÈCHE, *Calidris canutus*

Stationnant irrégulièrement dans notre secteur d'étude, il est cité à 2 reprises à Jaulnes/Neuvry : 1 le 31/08 et 3/09 (JB & MZ, JC).

BÉCASSEAU MINUTE, *Calidris minuta*

Le passage postnuptial s'étale de la 3^e décennie d'août à la 3^e d'octobre. Deux sites ont accueilli l'espèce en halte, totalisant chacun 6 mentions. À Varennes-sur-Seine/Grand Marais : 1 le 27 & 29/08, 2 le 20 et 29/09, 1 le 2, 7 et 21/10 (JC, FH, MZ, NF). À Marolles-sur-Seine/Carreau Franc : 2 le 20/09, 6 du 23 au 25/09, 4 le 2/10 et 3 le lendemain (JC, FH, NF, YM).

BÉCASSEAU DE TEMMINCK, *Calidris temminckii*

1 le 31/08 à Nangis/sucrerie (JB & MZ) et 1 oiseau de 1^{re} année le 2/09 à

Varenes-sur-Seine/Grand Marais (JPS). L'espèce est assez régulière aux passages mais les contacts sont le plus souvent unitaires.

BÉCASSEAU COCORLI, *Calidris ferruginea*

Considéré comme assez régulier aux passages, il est mentionné à 4 reprises au cours de l'automne : 1 les 27/07 à Jaulnes/Neuvry (NF), 19/08 à Bray-sur-Seine/sucrerie (JPS), 7/09 à Nangis/sucrerie (MZ) et 30/09 à Varenes-sur-Seine/Grand Marais (JPS).

BÉCASSEAU VARIABLE, *Calidris alpina*

C'est le plus fréquent et le plus abondant des bécasseaux avec 24 mentions à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc et 17 à Varenes-sur-Seine/Grand Marais. Les maxima sont atteints en 2^e et 3^e décades de septembre : 11 le 20/09 à Varenes et 14 le 25/09 à Marolles (NF). Les observations sont plus épisodiques ailleurs : 1 les 17/07 et 17/10 à Jaulnes/Neuvry (MZ, NF), 2 le 31/08 à Nangis/sucrerie (JB & MZ). Le dernier contact est enregistré le 15/11 à Varenes et Marolles (avec respectivement 2 et 4 oiseaux).

CHEVALIER COMBATTANT, *Philomachus pugnax*

Les données sont ponctuelles du 17/07 (1^{re} mention établie à Nangis/sucrerie, MZ) à la 2^e décade d'août. Puis les stationnements se multiplient de la 3^e décade d'août à la 1^{re} d'octobre. Les contacts sont fréquents à Varenes-sur-Seine/Grand Marais (14 mentions). Un effectif maximum y est atteint le 20/09 avec 9 individus (NF). Dernier oiseau noté à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc le 7/10 (NF).

BÉCASSINE DES MARAIS, *Gallinago gallinago*

1^{re} donnée recueillie à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques le 26/07 (JC). De faibles regroupements se produisent à Villeneuve-la-Guyard/La Chapelotte-89 (plan d'eau des Pâtures) : 8 individus le 31/10 et 9 le 30/11. Les vases exondées en berge des sites de Varenes-sur-Seine/Grand Marais et Marolles-sur-Seine/Carreau Franc sont particulièrement favorables aux stationnements (respectivement 29 et 13 données automnales).

BARGE À QUEUE NOIRE, *Limosa limosa*

2 individus stationnent du 9 au 26/09 à Varenes-sur-Seine/Grand Marais (JC, EM, FH, NF).

COURLIS CORLIEU, *Numenius phaeopus*

1 oiseau le 5/07 à Varenes-sur-Seine/Grand Marais (JC). L'espèce est rare et irrégulière aux passages. Les contacts concernent le plus souvent des individus isolés.

COURLIS CENDRÉ, *Numenius arquata*

3 individus se posent à la tombée de la nuit au marais d'Épisy le 12/09 (LS *et al.*), constituant la seule mention automnale de l'année.

CHEVALIER ARLEQUIN, *Tringa erythropus*

23 mentions automnales dont 17 sur le seul site de Varenes-sur-Seine/Grand Marais du 16/08 au 3/10. Jusqu'à 4 oiseaux y stationnent le 20/09 (NF). D'autres mentions proviennent de sites en amont : 2 individus le 16/08 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (NF), 2 le 6/09 à Jaulnes/Neuvry (JC) et 1 les 27/08 et 7/09 à Nangis/sucrerie (LS, MZ).

CHEVALIER GAMBETTE, *Tringa totanus*

Le mouvement automnal est peu perceptible et aucun pic migratoire n'a pu être détecté. Une première mention date du 24/07 à Nangis/sucrerie (MZ), tandis qu'un individu tardif est observé le 12/11 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JC).

CHEVALIER ABOYEUR, *Tringa nebularia*

L'espèce est régulière à Varenes-sur-Seine/Grand Marais (24 mentions de juillet à octobre). Elle est vue du 6/07 (site précédent, JC) au 31/10 (Marolles-sur-Seine/Carreau Franc, NF). Les stationnements atteignent leurs maxima à la fin des mois de juillet et d'août. Des effectifs assez élevés pour le secteur sont relevés à Balloy/Champmorin (16 oiseaux le 20/07, JPB), Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (10 le 30/07, JPS) et Nangis/sucrerie (8 le 31/08, MZ).

CHEVALIER SYLVAIN, *Tringa glareola*

Le passage semble court et les effectifs stationnant sont très faibles, mises à part les données ponctuelles des 24/07 et 18/08 recueillies à Nangis/sucrerie avec respectivement 6 et 7 individus (MZ). Détecté pour la première fois le 5/07 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JC), c'est à Varenes-sur-Seine qu'il est vu le plus fréquemment, avec 13 contacts en juillet et août. Signalons l'oiseau

observé en vol au-dessus de la plaine agricole le 29/08 à Mondreville (LS). Les deux derniers oiseaux sont notés à Nangis le 31/08 (JB & MZ).

CHEVALIER CULBLANC, *Tringa ochropus*

Le passage postnuptial est très marqué (plus de 88 mentions). Il est difficile de connaître la date des premiers retours, certains individus pouvant arriver dès le mois de juin (synthèse saisonnière précédente). L'espèce est notée le 1/07 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (GL). Son passage s'intensifie rapidement pour atteindre un pic en 3^e décade de juillet. Les effectifs comptabilisés à Nangis/sucrerie sont alors conséquents : 40 le 17, 55 le 24 et 60 le 31/07 (MZ). Ils diminuent ensuite, à l'échelle du territoire d'étude, jusqu'en 1^{re} décade d'octobre. Passées cette période, les données deviennent ponctuelles et concernent des individus seuls. 1 oiseau est encore présent le 25/11 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (GL).

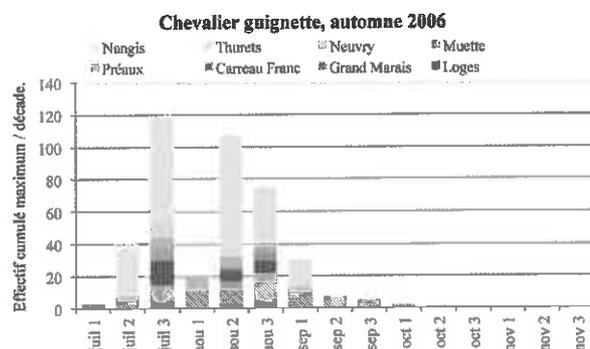
Tableau 1. Effectifs cumulés décadaires comptabilisés sur 7 sites (Nangis/sucrerie, Jaulnes/Neuvry, Balloy/Champmorin, Marolles-sur-Seine/Carreau Franc, Varennes-sur-Seine/Grand Marais, La Grande Paroisse/Pièce des Loges, Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques)

Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.
11* ; 43 ; 69	13* ; 50 ; 38	31 ; 8 ; 6	1 ; 3 ; 1	3 ; 1 ; 1

Les 3 nombres correspondent aux décades 1 ; 2 ; 3.
* : effectif ne comprenant pas les chiffres de Nangis/sucrerie

CHEVALIER GUIGNETTE, *Actitis hypoleucos*

Il s'agit du limicole le plus fréquent et le plus abondant au mouvement postnuptial. Les premiers oiseaux sont notés le 10/07 à Marolles-sur-Seine/Préaux et la Grande Paroisse/Pièce des Loges (NF, MZ). L'intensité est maximale de la 3^e décade de juillet à la 2^e d'août au bénéfice du suivi des bassins de décantation de la sucrerie de Nangis (maximum de 75 le 18/08, MZ). L'apparente désertion de la 1^{re} décade d'août est en réalité due à l'absence de comptage à Nangis. Le passage se poursuit jusqu'en 1^{re} décade d'octobre. Une mention tardive d'un individu isolé date du 18/10 à Jaulnes/Neuvry (JC).



Sites représentés : Nangis/sucrerie, Villiers-sur-Seine/les Thurets, Jaulnes/Neuvry, Marolles-sur-Seine/Préaux, La Mulette et Carreau Franc, Varennes-sur-Seine/Grand Marais, La Grande Paroisse/Pièce des Loges
* : décade exempte de comptages à Nangis/sucrerie

TOURNEPIERRE À COLLIER, *Arenaria interpres*

1 juvénile est observé le 26/08 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (LS). Les observations restent rares aux passages.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE,

Larus melanocephalus

1 juvénile volant le 26/07 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JPS) et le 22/08 à Varennes-sur-Seine/le Merisier (MZ). D'une manière générale, l'espèce quitte rapidement le secteur après sa reproduction. Il est néanmoins courant que des juvéniles tardent jusque la fin du mois d'août.

MOUETTE PYGMÉE, *Larus minutus*

1 seule mention de 3 individus le 17/09 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (FH).

MOUETTE RIEUSE, *Larus ridibundus*

Des regroupements de quelques centaines d'oiseaux sont à noter le 24/07 à Nangis/sucrerie (MZ), environ 300 le 31/10 à Marolles-sur-Seine/Carreau (NF). Plus de 500 stationnent dans un labour à Cannes-Écluse/les Seiglats le 27/11 (NF).

GOÉLAND BRUN, *Larus fuscus*

1 le 29/08 à Château-Landon (LS).

GOÉLAND ARGENTÉ, *Larus argentatus*

3 individus le 7/10 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (NF). Quelques dizaines stationnent à l'aérodrome de Villaroche le 1/11 (FH). 90 oiseaux se déplacent vers le

sud au-dessus de Saint-Mammès le 19/11 (JPS). Les stationnements sont peu fréquents en Bassée. Les contacts concernent majoritairement des oiseaux en déplacement.

GOÉLAND LEUCOPHÉE, *Larus michahellis*

Des données ponctuelles de quelques individus sont courantes en vallée de la Seine. Quatre regroupements notables sont à souligner le 17/07 à Nangis/sucrerie avec 130 individus (MZ), le 19/07 à Pilvernier avec 120 individus (LS), le 29/08 à Château-Landon avec environ 200 oiseaux et le 15/10 à Bois-le-Roi/Orée du bois avec 450 oiseaux (JML).

STERNE PIERREGARIN, *Sterna hirundo*

La colonie nicheuse établie à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc compte encore une soixantaine d'oiseaux le 4/08 (NF). Les effectifs diminuent jusqu'à la fin du mois d'août pour laisser place à des migrateurs ou des nicheurs locaux attardés. Le dernier oiseau est vu le 2/09 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (JPS).

GUIFETTE MOUSTAC, *Chlidonias hybrida*

1 oiseau du 27/08 au 2/09 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (FH, JPS, MZ, NF). L'espèce est rare et souvent isolée à l'automne.

GUIFETTE NOIRE, *Chlidonias niger*

Peu de données renseignent le passage de l'espèce s'étendant apparemment de la 2^e décennie de juillet (1 juvénile noté le 13/07 à Jaulnes/Neuvry par MZ) à la 3^e de septembre (1 le 26/09 à Marolles-sur-Seine, NF). Un effectif important de 16 oiseaux est observé le 7/09 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (MZ). La Guifette noire est régulière aux passages et peut présenter selon les années des effectifs assez élevés pour des zones humides continentales (estimés au moment du pic à quelques dizaines de façon cumulée sur le territoire d'étude).

PIGEON COLOMBIN, *Columba oenas*

31 sont groupés à Nangis/sucrerie le 27/08 (LS).

PIGEON RAMIER, *Columba palumbus*

Plusieurs centaines migrent vers le sud le 15/10 au-dessus de Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS).

TOURTERELLE DES BOIS, *Streptopelia turtur*

Des regroupements se produisent après la saison de reproduction à Varennes-sur-Seine/Grand Marais, où jusqu'à 45 oiseaux sont observés le 22/08 (MZ). Dernière mention le 31/08 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (JB & MZ).

COUCOU GRIS, *Cuculus canorus*

1 en vol le 2/08 à Épisy (JC) et 1 le 5/08 au-dessus du Grand Marais à Varennes-sur-Seine (NF). Le passage automnal est comme chaque année peu décelé.

HIBOU MOYEN-DUC, *Asio otus*

Des cris de juvéniles sont entendus le 11/08 à Poligny/carrières de l'Enfer (JPS). Cette unique donnée ne reflète ni les effectifs ni la répartition réelle de l'espèce, qui peut être considérée comme assez commune.

CHOUETTE CHEVÊCHE, *Athene noctua*

LS signale 1 individu le 19/07 à Pilvernier-45 vers Gironville. La remarque précédente vaut également pour la chevêche.

ENGOULEVENT D'EUROPE,

Caprimulgus europaeus

3 à 5 chanteurs le 26/07 au sud-ouest de la « route ronde » en forêt de Fontainebleau (XJ).

MARTINET NOIR, *Apus apus*

Dernière mention le 19/08 avec 5 oiseaux au-dessus de Varennes-sur-Seine/le Merisier (FL), ce qui n'apparaît pas comme une date particulièrement tardive, l'espèce ayant déjà été notée par le passé jusqu'en septembre (le 6/09/1998 à Villemaréchal, BB).

GUËPIER D'EUROPE, *Merops apiaster*

De nombreuses observations sont faites en vallée du Loing et du Lunain de la 3^e décennie de juillet à la 2^e d'août. JCT observe l'espèce à Cugny le 21/07 à raison d'une cinquantaine d'individus. Le Guêpier s'alimente régulièrement au marais d'Épisy (10 à 40 oiseaux du 25/07 au 13/08, JC, JCT). Il est vu aussi au-dessus de Montigny-sur-Loing (une trentaine le 20/07 (CL) et le 10/08 à la Plaine de Sorques (JC)). Dernière observation de 5 à 10 oiseaux le 11/08 à Épisy (JCT). Les départs ont annuellement lieu entre la 2^e et la

3^e décades d'août. L'an passé, un groupe important avait été noté en migration le 30/08 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (Herblot, 2008).

HUPPE FASCIÉE, *Upupa epops*

2 oiseaux à Arbonne-la-forêt/plaine de Chanfroy le 14/08 (FH).

TORCOL FOURMILIER, *Jynx torquilla*

1 oiseau vu le 19/08 à Grisy-sur-Seine (JPS).

PIC NOIR, *Dryocopus martius*

Plusieurs mentions au sein des boisements alluviaux et des ripisylves de la Bassée. Une famille est remarquée à Marolles-sur-Seine/La Muette le 22/08 (MZ).

COCHEVIS HUPPÉ, *Galerida cristata*

Seule donnée réceptionnée : 1 oiseau le 19/07 à Pilvernier-45 (LS).

ALOUETTE LULU, *Lullula arborea*

2 le 14/08 (FH) et une quinzaine le 29/09 (JCT) à Arbonne-la-forêt/plaine de Chanfroy, 4 en migration vers le sud le 1/10 puis 17 le 8/10 et 45 le 14/10 notées au dessus de Saint-Germain Laval/coteau de Tréchy (JPS).

ALOUETTE DES CHAMPS, *Alauda arvensis*

La migration est la plus intense en 2^e décade d'octobre : plusieurs centaines le 14/10 au-dessus de Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS) et le 17/10 au-dessus de Jaulnes/Neuvry (NF).

HIRONDELLE DE RIVAGE, *Riparia riparia*

Les colonies les plus denses sont désertées en fin de 2^e décade de juillet. Celle de Villiers-sur-Seine/les Thurets concentre plus de 700 oiseaux le 17/07 alors qu'à peine une cinquantaine la survole le 27/07 (MZ). Le passage se déroule durant le mois d'août. Les dernières (nombreuses) sont notées en alimentation à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc et à Varennes-sur-Seine/Grand Marais le 29/08 (MZ & NF).

HIRONDELLE RUSTIQUE, *Hirundo rustica*

Le passage s'effectue principalement jusqu'au 29/08, laissant ensuite quelques attardées jusqu'en octobre (2 le 1/10 à Saint-

Germain Laval/coteau de Tréchy, JPS), ne constituant pas pour autant un record de retard.

HIRONDELLE DE FENÊTRE, *Delichon urbica*

Dernier contact le 1/10 à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS). Même remarque que pour l'espèce précédente concernant les dates de départ.

PIPIT DES ARBRES, *Anthus trivialis*

1 dernier oiseau le 15/10 à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS), correspondant à l'une des dates les plus tardives enregistrées dans notre secteur d'étude.

PIPIT FARLOUSE, *Anthus pratensis*

Le passage est perceptible à partir du 1/10 avec plus de 60 oiseaux pendant la matinée à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS). Le 10/10, plusieurs dizaines se dirigent vers le sud à Villiers-sur-Seine/les Thurets (NF).

PIPIT SPIONCELLE, *Anthus spinoletta*

2 le 6/11 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (MZ) et 10 le 25/11 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (GL).

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE,

Motacilla flava

Le passage automnal est maximal en dernière décade d'août (au moins 100 individus vus par FH le 27 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais ; plusieurs dizaines de juillet à août et jusqu'à 80 observés le 31/08 à Nangis/sucrerie, MZ). Des attardés traversent néanmoins toujours notre territoire au cours du mois de septembre : 40 en 30 minutes à hauteur de Compigny-89 le 6/09, 13 en 1 h 30 vers Pilvernier-45 le 21/09 (LS).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX,

Motacilla cinerea

3 oiseaux observés en 1 h 30 de suivi migratoire vers Pilvernier-45 le 21/09 (LS).

BERGERONNETTE GRISE, *Motacilla alba*

Une dizaine d'oiseaux s'alimentent le 25/09 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (NF). Le passage est assez marqué en octobre : une quinzaine d'oiseaux en migration active le 1/10 à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS). Les mouvements y sont plus

marqués encore les 15 et 17/10 ainsi qu'à Marolles-sur-Seine/Préaux, Noyen-sur-Seine/Pormain et Villiers-sur-Seine/les Thurets, avec plusieurs dizaines d'oiseaux migrant vers le sud tout au long de la journée (JPS, NF).

ROUGE GORGE FAMILIER, *Erithacus rubecula*

Un pic de stationnement se produit en 3^e décade d'octobre (dizaines à Cannes-Écluse le 25/10, NF).

ROSSIGNOL PHILOMÈLE, *Luscinia megarhynchos*

Un chanteur tardif est signalé le 21/07 à Arbonne-la-forêt/plaine de Chanfroy (JCT). Le mouvement automnal est peu décelable.

ROUGE QUEUE À FRONT BLANC,

Phoenicurus phoenicurus

1 dernier individu le 3/09 à Saint-Mammès (JPS), ce qui constitue une date précoce. Les données d'octobre sont tout à fait régulières.

TRAQUET TARIER, *Saxicola rubetra*

Seulement 3 mentions en août : 2 à Villiers-sur-Seine/les Thurets et 1 à Bazoches-les-Bray/Grande Bosse le 19 (JPS), puis 3 le 31 à Nangis/sucrerie (JB & MZ). Le mois de septembre concentre quasiment toutes les données : 1 le 2/09 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (JPS), 6 le 2/09 (OL) puis 15 le 24/09 (YM) au sein de friches à Marolles-sur-Seine, 1 le 10/09 à Balloy/Champmorin (DB), 2 le 20/09 à La Villeneuve-au-Châtelot/Les Hauts du Frêne-10, 7 le 21/09 à Pilvernier-45 (LS) et 2 le 24/09 à La Villeneuve-au-Châtelot/Le Haut de l'Aunoy-10 (FL & YB).

TRAQUET MOTTEUX, *Oenanthe oenanthe*

1 en plaine de Bazoches-les-Bray et 3 à Gironville le 20/09, 1 le 23/09, 1 le 25/10 (JC) puis dernier contact le 30/10 en plaine de Bazoches-les-Bray (JCT), constituant l'un des stationnements les plus tardifs connus dans notre secteur.

MERLE À PLASTRON, *Turdus torquatus*

3 données en octobre, 1 mâle les 14 et 15/10 à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS) et 3 individus le 22/10 à Arbonne-la-forêt/plaine de Chanfroy (JCT).

GRIVE LITORNE, *Turdus pilaris*

3 premières le 9/11 à La Grande Paroisse /Pièce des Loges (NF). Assez régulière ensuite.

GRIVE MUSICIENNE, *Turdus philomelos*

Le passage est notable le 8/10 avec plus de 75 oiseaux comptabilisés en 3 heures à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS).

GRIVE MAUVIS, *Turdus iliacus*

Notée précocement dès le 11/10 au-dessus de Milly-la-forêt-91 (OC). 12 individus migrent vers le sud le 14/10 au-dessus de Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS). 2 sont observées le 6/11 à Marolles-sur-Seine/Préaux (MZ).

GRIVE DRAINE, *Turdus viscivorus*

20 vues au sein d'un boisement alluvial à Cannes-Écluse/les Seiglats le 25/10 (NF).

BOUSCARLE DE CETTI, *Cettia cetti*

1 chanteur à Nogent-sur-Seine/La Prée-10 (YB). Cette espèce est rare et localisée au sein de notre territoire d'étude. De plus, ses populations sont soumises à d'importantes fluctuations interannuelles et à de fortes régressions lors de conditions hivernales difficiles.

LOCUSTELLE TACHETÉE, *Locustella naevia*

2 chanteurs tardifs le 21/07 à Cugny et au marais d'Épisy (JCT).

PHRAGMITE DES JONCS,

Acrocephalus schoenobaenus

1 oiseau le 18/08 à Nangis/sucrerie (MZ), alors que des individus peuvent transiter jusqu'en septembre (donnée du 4/9/1999 à Marolles-sur-Seine ; Sénécals, 2000)

ROUSSEROLLE VERDEROLLE,

Acrocephalus palustris

Sa nidification est rare sur notre territoire d'étude. Les contacts post-nuptiaux sont peu fréquents. 1 mention à Cugny à une date habituelle (le 21/07, JCT).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE,

Acrocephalus scirpaceus

1 dernier oiseau pas particulièrement tardif est détecté le 31/08 à Jaulnes/Neuvy (JB & MZ).

HYPOLAÏS POLYGLOTTE, *Hippolais polyglotta*

3 le 4/08 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (GL), 1 famille de 4 oiseaux est encore présente à Balloy/Champmorin le 10/08 (YB).

FAUVETTE DES JARDINS, *Sylvia borin*

1 dernier contact le 19/08 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JPS). Normalement, l'espèce est connue pour fréquenter encore notre territoire au cours du mois de septembre, voire au-delà pour les individus les plus tardifs.

FAUVETTE À TÊTE NOIRE, *Sylvia atricapilla*

Dernière mention le 8/10 à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS). Des contacts plus tard en saison ont été enregistrés les années précédentes.

FAUVETTE BABILLARDE, *Sylvia curruca*

1 individu le 27/08 à Arbonne-la-forêt/plaine de Chanfroy (LS), ce qui n'est pas particulièrement tardif.

FAUVETTE GRISETTE, *Sylvia communis*

Dernière assez tardive le 24/09 à La Villeneuve-au-Châtelot/Le Haut de l'Aunoy-10 (YB).

FAUVETTE PITCHOU, *Sylvia undata*

JCT et LS la signalent en forêt de Fontainebleau : 1 au Rocher de Milly le 23/07, 1 à l'Hippodrome de la Solle le 11/08 et 1 à Chanfroy le 24/11.

POUILLOT VÉLOCE, *Phylloscopus collybita*

L'espèce est notée tout au long de la période concernée. Un pic migratoire se produit en 3^{ème} décennie de septembre et 1^{re} d'octobre : plus de 15 le 30/09 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (JPS) et quelques dizaines les 1/10 à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS) et 10/10 à Balloy/Champmorin (NF).

POUILLOT FITIS, *Phylloscopus trochilus*

Dernier le 15/10 à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS) à une date assez tardive pour le secteur.

GOBEMOUCHE GRIS, *Muscicapa striata*

1 à Grez-sur-Loing le 20/07 (JCT), 1 le 21/07 et 2 le 13/08 au marais d'Épisy

(JCT, JC), 1 adulte nourrit un jeune volant à La Genevraye le 6/08 (JCT), 1 famille présente à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques les 18 (GL) et 20/08 (JCT), 1 individu le 24/08 à Marolles-sur-Seine/la Muette (MZ). JCT signale la présence de plusieurs groupes familiaux en forêt de Fontainebleau (exemple le 15/08 en parcelle 382).

GOBEMOUCHE NOIR, *Ficedula hypoleuca*

Dernier le 2/09 à Moret-sur-Loing (OL).

MÉSANGE BORÉALE, *Parus montanus*

4 mentions unitaires à l'automne : notée en forêt de Villefermoy (parcelles 442 à 445) le 5/07 (JPS), à Cannes-Écluse/les Seiglats le 1/09 (MZ), à l'étang de Galetas-89 le 7/10 (JPS) et à Balloy/Champmorin le 31/10 (NF). L'espèce est en nette régression à l'échelle francilienne et semble désormais restreinte notamment à quelques boisements humides et frais. Elle peut être considérée comme assez rare.

LORIOT D'EUROPE, *Oriolus oriolus*

Dernier le 4/08 à Montigny-sur-Loing/La Plaine de Sorques (GL).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR, *Lanius collurio*

1 juvénile tardif est vu par JCT le 10/09 à Épisy (marais).

ÉTOURNEAU SANSONNET, *Sturnus vulgaris*

Plusieurs centaines dont 1 individu albinos le 7/10 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (NF).

MOINEAU FRIQUET, *Passer montanus*

Il semble en cours de raréfaction dans le secteur ainsi qu'à l'échelle de l'Île-de-France. Les quelques données recueillies proviennent de milieux ruraux où il fréquente surtout les fermes, les bâtiments agricoles et leurs abords : 10 le 31/07 à Nangis/sucrerie (MZ), 4 le 10/10 à Villiers-sur-Seine/les Thurets (NF) et effectif non renseigné le 22/10 à Jaulnes/ferme d'Isle (YM).

PINSON DU NORD, *Fringilla montifringilla*

12 oiseaux dès le 14/10 en migration au-dessus de Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS).

SERIN CINI, *Serinus serinus*

Défecté les 1^{er} et 8/10 à raison de 5 oiseaux en migration à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS).

TARIN DES AULNES, *Carduelis spinus*

Premiers le 8/10 à Tréchy (JPS).

LINOTTE MÉLODIEUSE, *Carduelis cannabina*

Rien à signaler mis à part la centaine d'oiseaux s'alimentant au sein d'une friche postculturale le 6/11 à Marolles-sur-Seine (MZ).

BOUVREUIL PIVOINE, *Pyrrhula pyrrhula*

Les données sont peu fréquentes. L'espèce est contactée majoritairement au sein de boisements humides de la vallée de la Seine, comme à Marolles-sur-Seine (4 oiseaux le 27/11, GL & NF) ou Balloy/Champmorin (2 le 25/10, NF).

GROS-BEC CASSE-NOYAUX,

Coccothraustes coccothraustes

1 à Courcelles-en-Bassée le 29/07, à Saint-Mammès le 5/08, à Égligny le 30/09 et à Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy le 8/10 (JPS).

BRUANT JAUNE, *Emberiza citrinella*

Des données ponctuelles enregistrées concernant majoritairement de très faibles effectifs, mis à part un petit regroupement d'une quinzaine d'oiseaux noté à Villiers-sur-Seine/les Thurets le 25/09 (NF).

BRUANT ZIZI, *Emberiza cirlus*

1 chanteur le 26/07 à Larchant (proche du château d'eau, XJ), 1 le 30/09 et le 7/10 à Varennes-sur-Seine/Grand Marais (JPS, NF), 3 mâles le 6/11 à Marolles-sur-Seine/Carreau Franc (MZ).

BRUANT DES ROSEAUX,

Emberiza schoeniclus

Les contacts sont assez fréquents en Bassée et en vallée du Loing sans que les effectifs soient élevés. Le site de Balloy/Champmorin concentre au moins une dizaine d'individus durant tout l'automne (NF). Le passage est peu perceptible en dehors des observations faites le 14/10 de 19 oiseaux en migration durant la matinée à

Saint-Germain-Laval/coteau de Tréchy (JPS).

BRUANT PROYER, *Emberiza calandra*

Pas grand-chose à signaler mis à part un regroupement assez tardif d'une vingtaine d'oiseaux le 30/09 dans le secteur du Petit Fossard à Varennes-sur-Seine (JPS).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DUBOIS, Ph.-J, LE MARÉCHAL, P., OLIOSSO, G. & YÉSOU, P. (2008). – Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux & Niestlé, 560 p.

HERBLOT, F. (2008). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2005. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 84 (2) : 55-63.

PAEPEGAEY, B. (2000). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1998. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 76 (2) : 76-83.

SÉNÉCAL, D. (2005). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2004. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 81 (2) : 83-90.

SÉNÉCAL, D. (2004). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2003. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 80 (2) : 64-69.

SÉNÉCAL, D. (2003). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2002. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 79 (2) : 79-84.

SÉNÉCAL, D. (2003). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2001. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 79 (1) : 21-26.

SÉNÉCAL, D. (2002). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2000. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 78 (4) : 163-163.

SÉNÉCAL, D. (2002). – Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et

de ses proches environs : automne 1999.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 78 (2) : 64-71.

SPANNEUT, L. (1998). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1997.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 74 (4) : 168-176.

SPANNEUT, L. (1997). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses environs : automne 1996.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 73 (2) : 69-77.

SPANNEUT, L. (1996). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1995.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 72 (2) : 62-71.

SPANNEUT, L. & SIBLET J.-Ph. (1995). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1994.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 71 (3) : 112-120.

SPANNEUT, L. (1994). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1993.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 70 (1) : 5-14.

SPANNEUT, L. (1993). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1992.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 69 (1) : 29-37.

SPANNEUT, L. (1992). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1991.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 68 (1) : 6-14.

SPANNEUT, L. (1991). - Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 1990.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 67 (1) : 9-19.

REMERCIEMENTS

Ma gratitude va tout d'abord à François SUEUR, Jean-Philippe SIBLET et Laurent SPANNEUT pour leurs travaux de relecture et les précisions apportées. Je remercie également l'ensemble des observateurs cités pour leurs apports venant élargir notre rayon d'action et compléter les inventaires décennaires assurés par l'association en vallée de la Seine notamment.



Hypolais polyglotte *Hypolais polyglotta*, Buthiers, Seine-et-Marne. Photo S. Mahuzier / ANVL

ENTOMOLOGIE

CONFIRMATION DE L'INDIGÉNAT D'*HIPPARCHIA ALCYONE* D. & S., TAXON DU GROUPE *FAGI*, EN RÉGION PARISIENNE

Par Christian GIBEAUX ⁽¹⁾

En 1999, j'ai publié une *Liste-Inventaire des Lépidoptères du massif de Fontainebleau* dans le présent *Bulletin*. J'y faisais figurer trois espèces du groupe *fagi* appartenant au genre *Hipparchia* *Frabricius*, 1807, me référant à l'examen que j'avais effectué en 1997 des spécimens que contient la collection de Lépidoptères de Jean VIVIEN, propriété de notre Association. En effet, Patrice LERAUT (1990) venait de démontrer la présence sur le territoire français d'une espèce restée longtemps méconnue : *Hipparchia genava* Fruhstorfer, 1908. Parmi les exemplaires de « *fagi* » bellifontains de la collection VIVIEN, j'avais reconnu par l'étude des organes génitaux des mâles d'authentiques *fagi*, mais également deux exemplaires mâles d'*H. genava*, le Sylvandre helvète, et un exemplaire mâle d'*H. alcyone*, le Petit Sylvandre.

Si la présence d'*Hipparchia alcyone* m'était déjà connue de notre dition par la citation d'un exemplaire mâle récolté à Moret-sur-Loing par Hubert DE LESSE le 21-VI-1936 (prép. génit. H. de Lesse n° 36) (GIBEAUX, 2011, fig. 6 a à c), la présence d'un second exemplaire en confortait l'établissement. En effet, Roland ESSAYAN (1979 : 130) avait cité cet exemplaire morétain en arguant que cette présence n'était nullement incongrue, puisque des populations d'*alcyone* étaient présentes à une distance d'environ 90 km, dans l'Yonne, près d'Auxerre.

En 2007, en collaboration avec mon ami Yves DOUX, je publiais *Les Papillons de jour d'Île-de-France et de l'Oise*. Je reprenais les éléments ci-dessus évoqués et considérais donc ces trois taxa comme bellifontains sur la foi d'un matériel dûment référencé.

En 2011, en tant que chercheur bénévole au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, j'entrepris de regrouper en une collection générale les *Hipparchia* issus des collections, — provenant majoritairement d'amateurs — léguées à cet établissement, dans le but de faire connaître la juste répartition en France et dans les pays limitrophes des trois espèces du groupe *fagi*. C'est à cette occasion que je retrouvai dans les boîtes d'« accessions » l'exemplaire récolté par Hubert DE LESSE, ainsi que sa dissection. Il se révéla immédiatement qu'il ne s'agissait pas d'un mâle d'*H. alcyone*, mais d'*H. genava*, taxon alors confondu avec son congénère *fagi*, révélation qui remettait en cause la présence francilienne d'*alcyone*, même passée, telle qu'on la croyait solidement établie.

Je décidais donc de revoir le problème que je croyais résolu en 1997 par une nouvelle étude du matériel de référence. Contre toute attente, il me fut impossible de localiser dans la collection VIVIEN, non seulement le spécimen d'*alcyone*, mais encore la boîte contenant les dissections que j'avais effectuées. Après un temps d'incertitude, je finis par retrouver le spécimen dans un coffret vitré confectionné temporairement pour une exposition sur la biodiversité, puis la boîte de dissections, rangée dans un carton de transport lors des travaux dans le local de notre Association, lequel carton était, avec d'autres, soigneusement entreposé chez notre collègue Gabriel CARLIER.

Fort de ces retrouvailles et d'un nouvel examen du matériel, je suis aujourd'hui en mesure de confirmer mes identifications de 1997, et donc d'affirmer la présence des trois espèces du groupe *fagi* dans le massif bellifon-

(¹) Le Val-Changis, H2 - 2 bis, rue des Basses-Loges 77210 Avon - chr.gibeaux@gmail.com

tain. Les données relatives à ce matériel, telles qu'elles ont été publiées (Gibeaux, 2011), demeurent ainsi valides dans leur intégralité.

Si *H. fagi* est encore bien présent en maints endroits des forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois-Pignons, et s'étend même vers l'ouest jusque dans l'Essonne, alors qu'il fut récolté au XIX^{ème} siècle au Jardin des Plantes, aujourd'hui situé en plein cœur de Paris (GIBEAUX, 2011, fig. 5 a et b), les deux autres espèces, en revanche, n'ont pas été retrouvées récemment dans le massif bellifontain. En ce qui concerne *H. genava*, on ne relève que trois localités franciliennes anciennes :

- Moret-sur-Loing, 21-VI-1936, 1 mâle (H. DE LESSE *leg.*, MNHN, Paris) (prép. génit. H. de Lesse n° 36) ;

- forêt de Fontainebleau, le Grand-Parquet, 14-VII-1937, 1 mâle (J. VIVIEN *leg.*, ANVL, Avon) (prép. génit. Chr. Gibeaux n° 5635) ;

- forêt de Fontainebleau, carrefour de Bois-Clair, 15-VIII-1949, 1 mâle (J. VIVIEN *leg.*, ANVL, Avon) (prép. génit. Chr. Gibeaux n° 5636).

Pour *H. alcyone*, on ne dispose que d'une unique donnée historique :

- forêt de Fontainebleau, Désert d'Apremont, 6-IX-1956, 1 mâle (J. VIVIEN *leg.*, ANVL, Avon) (prép. génit. Chr. Gibeaux n° 5637) (figs. n° 1 à 5).

Force est de constater qu'il s'agit des seules citations de notre dition pour ces deux taxa, mais que leur présence reste aujourd'hui hypothétique, aucune récolte postérieure aux dates ci-dessus indiquées n'étant connue. Cependant, le Sylvandre helvète est encore aujourd'hui largement répandu dans l'Yonne, comme j'ai pu le constater en 2010 aux environs de Cry-sur-Armançon, station qui m'avait été recommandée par mon ami Gérard LUQUET. *Hipparchia genava* y fréquente les carrières abandonnées, aimant à se poser sur les blocs de rochers ou sur le sol dénudé.

Le problème posé par la présence francilienne ancienne d'*H. alcyone* réside dans la disjonction entre cette population et les populations orientales ou méridionales les plus

proches d'Alsace, de Franche-Comté et du Puy-de-Dôme (cf. carte, fig. n° 1).

Pour *H. genava*, la situation est très différente, en raison du maintien de populations fournies dans l'Yonne, en Côte-d'Or et dans la Nièvre, en continuité avec celles du Jura et du Massif alpin dans son ensemble (cf. GIBEAUX, 2011, carte n° 3). C'est d'ailleurs à ces populations bourguignonnes que faisait allusion Roland ESSAYAN en 1979 (*loc. cit.*), les attribuant alors, faute de connaître le statut spécifique de *genava*, à *alcyone*.

Hipparchia fagi figure dans la liste des espèces protégées en Île-de-France (arrêté de 1993). Cette inscription ne simplifie pas la recherche de ses congénères *genava* et *alcyone* – dont on ne pourrait nullement nous reprocher la capture, puisqu'ils ne bénéficient d'aucune protection ni régionale ni nationale ! –, dans la mesure où leur habitus très proche de celui de *fagi* interdit toute identification rigoureuse et dépourvue d'ambiguïté sur le terrain.



Carte de répartition d'*Hipparchia alcyone* D. & S., établie uniquement d'après des exemplaires dûment identifiés par l'auteur.

Remerciements

Je tiens à remercier la direction de la Revue Alexanor de m'avoir permis de reproduire la carte de répartition d'*Hipparchia alcyone* (ci-dessus).



Fig. 1

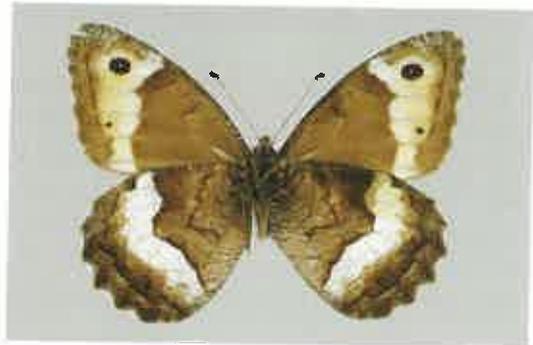


Fig. 2

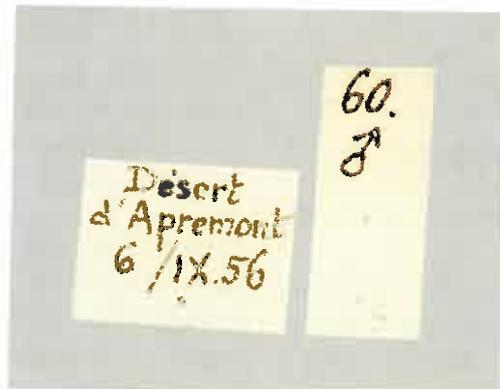


Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

Légendes des figures :

Fig. 1. Exemple male d'*Hipparchia alcyone* D. & S., forêt de Fontainebleau, Désert-d'Apremont, 6-IX-1956 (Jean VIVIEN leg.), recto ;

Fig. 2. Idem, verso ;

Fig. 3. Idem, étiquettes manuscrites de Jean VIVIEN portées par l'exemple (le numéro 60 correspond à la numérotation du Catalogue le Léon LHOMME, à l'époque, 1923, *Satyrus hermione* Linné) ;

Fig. 4. Genitalia mâles de l'exemple (dissection Chr. Gibeaux n° 5637 du 12-VII-1997) ;

Fig. 5. Idem, organe de Jullien.

Les figures 1 et 2 sont à la taille réelle, la figure 3 est agrandie et les figures 4 et 5 fortement grossies.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DOUX, Y. & GIBEAUX, C. (2007). — Les Papillons de jour d'Île-de-France et de l'Oise. Étymologie des noms vernaculaires et scientifiques, phénologie, distribution générale, évolution de la répartition en région francilienne du XVIII^{ème} siècle à nos jours. Préface, index et supervision scientifique de Gérard Chr. LUQUET. 288 p., 121 pl. coul. (aquar.), 122 cartes, nombr. illustr. dans le texte.
- ESSAYAN, R. (1979). — Rhopalocères. In : ESSAYAN, R., GIBEAUX, C. & LERAUT P., Contribution à l'étude des Lépidoptères de la région parisienne. I. *Bulletin de la Société des Lépidoptéristes français*, 2 (4), 1978 : 125-152, 4 fig.
- GIBEAUX, C. (1999). — Liste-inventaire des Lépidoptères du massif de Fontainebleau (Insecta, Lepidoptera). *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau*, 75 (2) : 1-64, 2 fig. au trait, 24 illustr. photogr. coul., 1 tabl.
- GIBEAUX, C. (2011). - Données sur la systématique et la répartition française présente et passée des *Hipparchia* du groupe *fagi* (Lepidoptera Nymphalidae Satyrinae). *Alexanor*, 24 (5) : 261-354, 10 fac-similé coul., 20 illustr. photogr. coul., 4 cartes (dont 1 en coul.).
- LERAUT, P. [J. A.]. (1990). - Contribution à l'étude des Satyrinae de France (Lep. Nymphalidae). *Entomologica gallica*, 2 (1) : 8-19, 48 illustr. photogr., 2 fig. au trait.
- LHOMME, L. (1923-1935). - Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique. 1. Macrolépidoptères. 800 p. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, (1993). - Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des Insectes protégés en région Île-de-France, complétant la liste nationale. *Journal officiel de la République française*, 23 septembre 1993 : 13 236-13 237.

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2012
 Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
 Directeur de la publication
 Jean-Philippe SIBLET
 1 bis, rue des Sablonnières
 77670 SAINT-MAMMÈS